



Pôle Territorial
Albigeois-Bastides

Rapport d'activités 2024



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Sommaire

1	FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION INTERNE	5
1.1	LA VIE DU SYNDICAT : LES INSTANCES DE DECISION	5
1.1.1	Le comité syndical	5
1.1.2	Le Bureau	5
1.1.3	La conférence des Maires	6
1.1.4	Organisation d'une soirée pour les 20 ans du PETR	7
1.2	LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	8
1.3	ACTIONS FORMATION-DEVELOPPEMENT ADEFPAT	9
1.4	COMMUNICATION DU TERRITOIRE	10
1.5	COMPOSITION DE L'EQUIPE TECHNIQUE	11
1.6	LA MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE PILOTAGE DES PROJETS DU TERRITOIRE	11
2	LES PROGRAMMES EUROPEENS	12
2.1	LA FIN DU PROGRAMME LEADER 2014-2022	12
2.2	LE PROGRAMME LEADER 2023-2027	12
2.2.1	Stratégie du programme	12
2.2.2	Le démarrage de la programmation 23-27	12
2.2.3	La communication sur le Programme	13
2.2.4	Coopération interterritoriale	13
2.3	APPROCHES TERRITORIALES INTEGRES FEDER-FSE+	13
2.3.1	Stratégie du programme	13
2.3.2	Information et accompagnement des projets	14
2.3.3	Comité de Pilotage	14
3	CONTRATS TERRITORIAUX ET PROGRAMMATION	14
3.1	CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE	14
3.1.1	Le Contrat Occitanie 2022-2028	14
3.1.2	Accompagnement du dispositif « bourg centre »	15
3.1.3	Programmations pour le Contrat Territorial Occitanie 2022/2023	16
3.2	LA DOTATION INNOVATION EXPERIMENTATION (DIE)	17
3.2.1	Présentation du dispositif	17
3.2.2	Fiche 1 : Adaptation et résilience de nos bâtiments au changement climatique	17
3.2.3	Fiche 2 : Amplifier la transition écologique du territoire	18
3.2.4	Projets DIE 2024	18
3.3	LE CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE	18
3.3.1	Elaboration du CRTE (2021 – 2027)	18
3.3.2	La programmation 2023 du CRTE	19
3.3.3	Le suivi des Contrats Petites Villes de Demain	19
3.3.4	Avenant CRTE	19
4	LA TRANSITION ECOLOGIQUE, ENERGETIQUE ET ALIMENTAIRE	19
4.1	LES PCAET	19
4.1.1	Rappels sur les PCAET	19
4.1.2	Accompagnement de la SCIC Coop de Só	20
4.1.3	Le Réseau Bouge Ton Climat	20
4.1.4	Lancement du 4 ^{ème} appel à projets pour le fonds « Coup de Pousse »	21
4.1.5	Emergence de nouvelles actions structurantes	23
4.1.6	Les actions de mobilisation des élus face aux enjeux de la transition écologique	27
4.1.7	La rénovation énergétique des bâtiments publics	29

4.1.8	La récupération et valorisation des eaux de pluie sur toitures publiques	30
4.2	VERS UNE FABRIQUE LOCALE DE TERRITOIRES EN TRANSITION.....	30
4.2.1	Rappels.....	30
4.2.2	Organisation de 5 journées de la formation en partenariat avec le CNFPT.....	31
4.2.3	Organisation d'une rencontre « en tête à tête » avec Claude ONESTA.....	33
4.2.4	Groupe d'élus référents à la transition écologique et la coopération	33
4.2.5	Animation de nos réseaux d'agents de développement et mise en réseau des acteurs.....	34
4.2.6	Révision de la convention territoriale	34
4.3	LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL	36
4.3.1	Finalisation du 3 ^{ème} plan d'action et démarche d'évaluation à mi-parcours	36
4.3.2	Un 4 ^{ème} plan d'action et deux nouveaux appels à projet pour le PAT	38
4.3.3	Zoom sur les actions coordonnées par le PETR	38
4.4	LA TRANSITION AGRICOLE.....	41
4.4.1	L'émergence d'une filière chanvre.....	41
4.4.2	Le démonstrateur territorial pour amplifier les pratiques d'agriculture de conservation des sols	41
4.5	PACTES TERRITORIAUX ANAH	41
5	ACTIONS THEMATIQUES.....	42
5.1	RESEAU DES OFFICES DE TOURISME ET ACTIONS COMMUNES DE PROMOTION.....	42
5.1.1	L'application Légendes du Tarn	42
5.1.2	La formation des prestataires touristiques.....	42
5.2	HABITAT ET URBANISME	43
5.2.1	Accompagnement du SCOT du Carmausin, Ségala, Causse et Cordais :	43
6	ANNEXE 1 : LISTE DES MEMBRES DU SYNDICAT AU 31/12/2024.....	44

1 FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION INTERNE :

1.1 La vie du syndicat : les instances de décision

1.1.1 Le comité syndical

Le Comité syndical est composé de 27 élus. La liste des différents délégués au 31/12/2024 est annexée au présent rapport d'activité.

Depuis le 30/03/2022, c'est Jean-Luc ESPITALIER (Président de la CC des Monts d'Alban et du Villefranchois) qui est le président du PETR.

En 2024, le Conseil Syndical s'est réuni à trois reprises :

- Le 26/02/2024, dans la salle de réunion de la CC du Cordais et du Causse aux Cabannes. Ce conseil syndical a été l'occasion d'aborder les points suivants :
 - Approbation des comptes de gestion 2023
 - Vote du compte administratif 2023
 - Vote du budget primitif 2024
 - Points divers
- Le 23/09/2024 dans la salle de réunion de la CC VAL81 à Valence d'Albigeois. Ce conseil a été l'occasion d'aborder les points suivants :
 - DM N°1 du BP 2024
 - LEADER 2023/2027
 - PACTE Territorial ANAH
 - Réponse à l'appel à projet PAT
 - Fonds Coup de Pousse 4^{ème} édition
 - Informations diverses
- Le 11/12/2024 dans la salle de conférence de la CC Centre Tarn à Réalmont. Ce conseil a été l'occasion d'aborder les points suivants :
 - Bouge ton climat et le fonds Coup de Pousse
 - Demande de soutien financier pour le dispositif récupération des eaux de pluie
 - PAT : stratégie foncière et actions au programme « soutien à la structuration des PAT niveau 2 »
 - DOB pour l'année 2025
 - Adhésion à la convention de participation pour le risque Prévoyance conclue entre le CDG 81 et le groupement Collecteam-Allianz
 - Délégation de signature au Président du GAL
 - Demande de financement LEADER

1.1.2 Le Bureau

Le bureau est composé de 13 élus. La présidente et les 2 vices présidents du conseil de développement sont également invités à l'ensemble des bureaux du PETR

Au cours de l'année 2024, le bureau s'est réuni à 5 reprises dans les locaux du Pôle Territorial à Albi :

- Le 26/02/2024 ou il a été l'occasion d'aborder les points suivants :
 - Délégations aux nouveaux Vice-Présidents
 - Poursuite des actions du PAT
 - Point LEADER
 - Demandes de financements (Fonds Vert, sollicitation Région et Département pour financement Ingénierie)
 - Emergence filière chanvre
 - Elu-es référents « Coopération et modes d'organisation des collectivités »
- Le 15/04/2024 ou il a été l'occasion d'aborder les points suivants :
 - PAT (enjeux communs, enjeux prioritaires, priorités retenues)
 - Point LEADER

- Dispositif de récupération des eaux de pluie
- Informations diverses
- Le 17/06/2024 ou il a été l'occasion d'aborder les points suivants :
 - Proposition d'une modulation des aides LEADER
 - LEADER Suppression de l'inéligibilité des salles des fêtes
 - PAT Point Goûtons nos campagnes
 - Recrutement Chargée de Mission Transition Agricole et Alimentaire
 - Financement SNANC
 - Mise en place de commissions projets
 - Anniversaire du PETR (20 ans)
 - Point financier
 - Rencontre avec le SCOT du Grand Albigeois
 - Pacte Territorial France Renov'
- Le 22/07/2024 ou il a été l'occasion d'aborder les points suivants :
 - Présentation PACTE TERRITORIAL et rappel des scénarios étudiés
 - Point LEADER
 - Information cf. nouvel appel à projet DRAAF PAT
 - Renouvellement agrément Service Civique
- Le 14/11/2024 ou il a été l'occasion d'aborder les points suivants :
 - Point sur la mission Bâtiment – Etat des accompagnements
 - Point PAT
 - Présentation du dispositif « Cours d'école en transition » en partenariat avec le CAUE
 - Point sur les PACTES Territoriaux
 - Point sur la préparation du Budget 2025
 - Participation complémentaire santé
 - Informations diverses

1.1.3 La conférence des Maires



Le 06 février 2024, le Pôle Territorial a organisé une conférence des maires dans la salle des Pilotis à Blaye les Mines dont l'objet essentiel était la présentation des dispositifs en lien avec nos programmes et contrats territoriaux. A cette occasion, nous avons eu le plaisir d'accueillir près de 80 élus.

Au programme de la soirée :

- Présentation du fonds Vert et du CRTE par M. Sébastien SIMOES (Secrétaire Général de la Préfecture du Tarn),
- Evolutions des dispositifs bâtiments // Espaces publics et cours d'Ecole par M. Vincent RECOULES (Conseiller Régional Occitanie)
- Dotation Innovation Expérimentation et Appui aux projets Bâtiment (PETR)
- Evolutions des dispositifs départementaux par M. J-Luc CANTALOUBE (Conseiller Départemental)
- Soutenir la désimperméabilisation par M. Bruno SELAS (Agence de l'Eau Adour Garonne)
- Présentation par le PETR de l'accompagnement collectif PETR/CAUE sur les cours d'école / PO2024/ Actus et projets à venir
- Signature des Contrats Bourg Centres Occitanie (6 contrats reconduits : Carmaux/Blaye, Valdériès, Réalmont, Valence d'Albigeois, Villefranche d'Albigeois, Alban + 3 nouveaux contrats : Cordes sur Ciel, Cagnac les Mines et Montredon Labessonnié)

Cette rencontre a permis de faire un tour d'horizon des principaux dispositifs financiers pour le soutien des projets publics. Il a été rappelé l'importance de la prise en compte des enjeux de transition écologique dans ces projets.

Retrouvez les documents présentés lors de cette soirée via le lien ci-dessous :

<https://www.pays-albigeois-bastides.fr/documents-publics/conference-des-maires-du-060224>

1.1.4 Organisation d'une soirée pour les 20 ans du PETR



Le Pôle Territorial a fêté ses 20 ans ! 20 ans de développement local, de coopération et d'innovation... ça se fête ! Elus, techniciens, partenaires et membres du conseil de développement... plus de 120 participants se sont réunis pour une soirée anniversaire événement ! L'occasion de partager nos souvenirs communs et de célébrer nos coopérations lors d'un moment festif.

Retrouvez l'album photo de cette soirée placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur

<https://photos.google.com/share/AF1QipMRCw3T513wzqngwRzCFtEe4B1-rY1FUaUG6dhVFntnnAzpWhFalrP5yC7WiRXElg?key=ZTQ4QTZwaVVvdKFiZzk5amx0b294S1FqRGF2YmRn>

Cette soirée s'est organisée autour :



- des discours des Présidents : Les 5 Présidents et vice-Président des communautés de communes ont introduit la soirée pour saluer 20 ans de travail en commun : l'histoire du Pays/PETR et la coopération, l'innovation au cœur de nos actions, nos dynamiques de transition écologique, énergétique et alimentaire ou encore l'accompagnement des porteurs de projets et nos partenariats...

- Le Quizz des 20 ans ! Par équipes et armés de leur smartphone, les participants ont ensuite été invités à jouer au quizz interactif des 20 ans ! L'occasion de tester les connaissances de chacun sur l'histoire et les actions marquantes du Pôle Territorial. Félicitations à l'équipe "Sérénac" qui a remporté le jeu haut la main !



- Et demain, quel avenir pour le Pôle Territorial ? : C'est ensuite un tout autre exercice qui a été proposé aux participants : réfléchir à l'avenir du territoire. Pour cela, rien de mieux qu'une animation par équipes pour répondre à la question suivante : " **Quelle est, selon vous, l'action phare du Pôle Territorial des 10 prochaines années qui sera reprise par l'Europe, puis les Nations Unies, et qui marquera à tout jamais l'histoire de l'humanité ?** "



L'idée la plus ambitieuse :

Le territoire a atteint l'autonomie énergétique et alimentaire et vend ses excédents à l'albigeois



L'idée la plus pertinente :

Un maillage des communes par réseaux de pistes cyclables



L'idée la plus décalée,

avec 2 ex-aequo :
L'organisation d'une journée naturiste pour dénoncer la fast-fashion...



... et la proposition de créer une principauté et d'annexer les albigeois !
Longue vie à Jean-Luc 1^{er} !

- La remise des prix "Coup de Pousse" ! Les 5 lauréats du fonds « Coup de Pousse », édition 2024, ont été récompensés pour leurs actions innovantes en faveur de la transition écologique ! Avec une subvention allant de 1000 à 2000 €, ils ont désormais 1 an pour mettre en place leurs actions.



- Un buffet de produits locaux et une soirée festive ! Après la photo officielle des 20 ans, la soirée s'est poursuivie autour d'un buffet de produits locaux et d'un moment en musique au son des Macadam Farmers !

1.2 Le Conseil de Développement Territorial



Conformément aux statuts du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides, Le Conseil de développement territorial du Pôle territorial de l'Albigeois et des Bastides réunit les représentants des acteurs économiques, environnementaux, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs du territoire. Pour rappel, le Conseil de Développement Territorial est une structure informelle, qui n'a pas le statut de personne morale et qui agit en étroite relation avec les instances du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides.

La composition du conseil de développement a été renouvelée en 2021 suite aux élections municipales de 2020. Il s'est réuni à une seule occasion en 2024 pour prendre connaissance de différentes actualités et initier des échanges sur le fonctionnement du CoDev.

Plusieurs rencontres territoriales ont été organisées en début 2024 avec comme objectifs de :

- présenter le conseil de développement lors de réunions publiques organisée dans chacune des 5 intercommunalités du territoire
- recueillir les attentes et les besoins au regard des enjeux de développement local
- avoir des échanges ouverts sur ce qui fonctionne et ne fonctionne pas sur le territoire

Un travail préparatif a été réalisé, appuyé par l'équipe du PETR.

1.3 Actions formation-développement ADEFPAT



En 2024, une rencontre avec l'ADEFPAT a permis de faire un bilan à mi-parcours sur les accompagnements mis en œuvre sur le territoire

Les résultats des accompagnements 2020 -2023



Ont été investi pour accompagner des porteurs de projet entre 2020 et aujourd'hui

Secteurs d'activités :



- Artisanat - Commerce - Industrie
- Intersectoriel
- Agro-alimentaire
- Tourisme - Hôtellerie - Restauration

Projets	Objectif formation	Type formation	Objectif projet	Montant prestations externes
Reprise de l'entreprise Andrew Scott	Organisation collective	Générale individuelle	Reprise	5 700 €
CIVAM Cordais	Organisation collective	Générale collective	Création nouvelle activité	6 300 €
Lac de la Bancalié	Définition stratégie de développement	Générale collective	Projet structurant territoire	5 700 €
Magasin Bio Colombe de Réalmont	Définition d'un modèle économique	Générale individuelle	Consolidation	2 700 €
La Fabrique & Co' (2 étapes)	Stratégie de développement et Management - Organisation - RH	Générale individuelle	Consolidation	13 950 €
Demain à Fontbonne	Définition de projet	Générale collective	Projet structurant territoire	18 400 €
Tiers-Lieu de Teillet	Organisation collective	Générale collective	Projet structurant territoire	5 500 €
Production de pain bio	Définition d'un modèle économique	Générale individuelle	Création d'entreprise	5 400 €
Collectif d'artisans Lacrouzie de Tanus	Organisation collective	Générale individuelle	Création d'entreprise	5 225 €
Communication prestataires touristiques du PAB	Marketing - Commercialisation - Promotion - Communication	Générale collective	Opération territoriale	4 000 €

Les accompagnements en cours ayant démarré pour certains en 2024, sont les suivants :

Les accompagnements « en cours »



Projets	Territoire	Objectif projet	Objectif formation
Coop de Só	Carmaux	Projet structurant territoire	Définition d'une stratégie de développement
Fontbonne A Venir	Penne	Projet structurant territoire	Organisation collective
Consolider la dynamique commerciale du Carmausin Ségala	Carmausin Ségala	Consolidation	Définition d'une stratégie de développement
Consolider les implantations commerciales du Carmausin Ségala	Carmausin Ségala	Consolidation	Définition d'une stratégie de développement
Transmission reprise agricole dans le Cordais et le Causse	Cordais et Causse	Consolidation	Définition d'une stratégie de développement

A noter que dans le cadre des missions innovation et expérimentation avec Impact :

- L'Adefpat a été lauréat en 2022 de l'Appel à projet BPI *Entreprendre au cœur des territoires*, en coordination et animation d'une candidature collective, avec des partenaires régionaux et nationaux (CMAR, Villages vivants, France Active, CRESS Occitanie, Ad'Occ), et avec 15 territoires labellisés Petites Villes de Demain d'Occitanie, dont la Communauté de communes du Carmausin Ségala.
- Le Programme OCCRE est en déploiement sur les 15 territoires d'Occitanie sur la période 2022 – 2024, et vise à encourager et accompagner l'entrepreneuriat, ainsi qu'à faciliter l'accès à l'accompagnement.

1.4 Communication du territoire



La communication du Pôle Territoriale s'est organisée en 2024 autour des outils suivants :

- la diffusion chaque mois de la lettre d'information en ligne à près de 8 000 contacts actifs, (dont 30-35 % ouvrent la lettre et 8 à 10 % cliquent sur un lien)
- notre site internet régulièrement mis à jour avec un espace de téléchargement des documents officiels (délibérations, compte rendus...). La fréquentation du site est évalué à 9 600 utilisateurs sur l'année, **soit une hausse de + de 57 % par rapport à l'année dernière.**
- La conception et diffusion du rapport d'activité, remis à l'ensemble des communes lors de la conférence des maires et par envoi postal, communautés de communes et partenaires
- La diffusion régulière de post sur les réseaux Facebook et LinkedIn

Nous diffusons également à toutes les communes une proposition d'insertion dans leurs bulletins municipaux en milieu d'année et fin d'année.

Les 20 ans du Pôle Territorial célébrés le 6 décembre a été l'occasion de revenir sur ces 2 décennies d'animation territoriale.

Dans les dernières newsletters, nous avons proposé une plongée dans les archives des Pays'Info, le magazine papier du Pays de l'Albigeois et des Bastides publié entre 2005 et 2015. L'occasion de faire un parallèle entre les actions passées et leur écho dans les missions du Pôle Territorial aujourd'hui.

Par ailleurs, une frise chronologique a été produite pour retracer les grandes étapes de la vie du Pays de 2004 jusqu'à l'actualité du Pôle Territorial en 2024. Cette publication a été exposée lors de la soirée événement du 6 décembre.



1.5 Composition de l'équipe technique

En 2024, l'équipe technique du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides s'est organisée de la façon suivante :

- Julien FRAT, directeur de la structure, en charge plus particulièrement du projet de territoire, des contrats territoriaux et du suivi d'actions émergentes ;
- Justine CHOLLET, chargée de mission Leader, avec animation et suivi des projets services à la population, tourisme et économie qui sont en lien avec le Leader ;
- Emmanuelle SUBSOL, cheffe de projet pour les contrats territoriaux (Contrat Territorial Occitanie et futur Contrat de Relance et de Transition Ecologique), suivi des projets habitat-urbanisme (SCoT et PLU, habitat, espaces publics et contrats bourgs-centres) et responsable de la communication ;
- Anaïs HUOT et Osanne BILLAND, chargées de mission transition agricole et alimentaire en charge de l'animation et de la gestion du Projet Alimentaire Territorial. Anaïs assure également l'animation et la coordination du conseil de développement ;
- Antoine BOUTONNÉ, chargé de mission Transition écologique et énergétique, en charge de l'animation de la coordination des PCAET du territoire, de la mobilisation des citoyens au travers du réseau « Bouge Ton Climat » et du fonds « Coup de Pousse », de l'émergence d'une fabrique locale de territoires en transition, du montage d'actions collectives autour des enjeux de la préservation de la ressource en eau.
- François Hamard, recruté en février 2024 en tant que chargé d'appui aux projets « Bâtiments et transition écologique », dont les deux principales missions sont :
 - o De conseiller les élus sur les projets qui touchent les bâtiments publics et au-delà des projets de les accompagner pour une meilleure maîtrise de leur consommation, entre autres.
 - o Aider au déploiement d'un outil de pilotage partager de suivi et d'évaluation de notre projet de territoire et transition écologique
- Stéphanie CANTALOUBE, secrétaire administrative et financière, chargée du suivi du programme Leader,

1.6 La mise en place d'un outil de pilotage des projets du territoire

Cette mission a pour objet de déployer un outil de pilotage transversal des opérations et des projets qui sont inscrits dans nos différentes programmations et contractualisations. L'outil sélectionné est une solution logicielle éditée par SITER. Qpilote est une solution qui facilite les prises de décisions et le pilotage quotidien des équipes projets. Elle permet de centraliser l'information des différents projets suivis par le pôle ainsi que les missions des agents.

Il permet ainsi de partager l'information d'avancement et budgétaires et d'analyser l'activité du pôle ainsi que les financements des projets du territoire.

Après la définition des besoins, il a fallu passer en revue les différentes données du pôle et les convertir pour pouvoir les intégrer au logiciel.

En cette fin d'année, voici les projets intégrés à l'outil :

- l'ensemble des projets imaginés par les communes,
- les projets des programmations 2020 à 2024,
- les projets des différentes éditions Coup de Pousse
- les projets des programmations LEADER 2014-2022 et 2023-2027.

Les missions en cours concernant les bâtiments, la récupération d'eau et la mission Pierre Sèches sont également incluses. Les données financières et les données d'avancement de ses projets sont également comprises dans le logiciel.

A terme, un des objectifs est de pouvoir réaliser le suivi des projets des collectivités dans l'outil en ouvrant aux agents en charge dans les communes et les intercommunalités. Un deuxième objectif est de permettre aux agents du PETR de réaliser le suivi des tâches dans l'outil. Enfin le troisième objectif est de pouvoir

suivre des objectifs de réalisation ou de financement sur Qpilote, en particulier la consommation des enveloppes et les processus de décision des financements LEADER.

A long terme, l'idée est de faire monter en compétence les agents sur le suivi de projets pour faciliter le partage d'information.

2 LES PROGRAMMES EUROPEENS

2.1 La fin du programme Leader 2014-2022

Le programme Leader 14-22 a agi sur 4 orientations principales regroupées en 4 Fiches-actions thématiques auxquelles se rajoutait une Fiche-action animation gestion :

- Un territoire attractif et accueillant avec des services adaptés
- Un territoire engagé pour le développement d'une économie de proximité
- Un territoire à énergie positive à croissance verte
- Partager et enrichir ses expériences par la coopération

L'enveloppe LEADER du territoire allouée au territoire sur cette programmation s'élève à 3 302 000 €. La programmation des dossiers s'est terminée en 2023.

L'année 2024 a permis de déposer les 17 derniers dossiers de demandes de paiement et de faire le suivi des paiements par l'Autorité de gestion, qui a soldé 26 dossiers.

A ce jour 1 565 500,74€ de LEADER 14-22 ont été versés sur le territoire pour 45 projets (sans compter les avances) soit 47% de l'enveloppe globale de la programmation.

30 dossiers sont encore en attente de paiement auprès de la Région.

2.2 Le programme Leader 2023-2027

2.2.1 Stratégie du programme

La stratégie de développement travaillé dans le cadre de ce nouveau programme repose sur plus de coopération et de concertation entre les collectivités elles-mêmes et avec les acteurs du territoire ainsi que plus de coopération avec la société civile dans son ensemble.

La stratégie de développement du territoire du GAL se décline en 4 Fiches-actions élaborées avec les acteurs du territoire en 2022 et 2023 :

1. Accompagner les dynamiques durables de l'économie rurale
2. Développer l'attractivité et l'identité du territoire
3. Amplifier la transition écologique et énergétique avec l'implication de tous
4. La coopération interterritoriale et transnationale comme vecteur d'expérimentation et d'innovation territoriale

L'enveloppe financière proposée pour soutenir les initiatives qui concourent à cette stratégie s'élève à 1 815 116 € pour la période 2023-2027

La présentation de la stratégie Leader 2023-2027 est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/la-programmation-2023-2027> .

2.2.2 Le démarrage de la programmation 23-27

Le début d'année 2024 a permis de finaliser les fiches-action du territoire et de constituer un Comité de programmation conforme aux attentes de la Région.

La convention LEADER qui lie la Région, autorité de gestion du programme, et le PETR a été signée le 3 mai 2024.

Le Comité s'est réuni 8 fois entre avril et novembre 2024, avec pour objectifs de :

- Formaliser la procédure de sélection

- Sélectionner les opérations faisant l'objet d'une demande LEADER. Les porteurs de projet ont été reçus par le Comité pour présenter leur projet et répondre à leurs questions.

14 projets ont reçu un avis favorable pour un total de subvention de 857 763€.

La plateforme EUROPAC, permettant de déposer des dossiers de demande d'aide auprès de l'autorité de gestion a ouvert le 2 septembre. 4 dossiers ont été déposés.

2.2.3 La communication sur le Programme

Au mois de mai, à l'occasion du joli mois de l'Europe plusieurs actions ont été menées :

- En coopération avec la maison de l'Europe, une journée de sensibilisation a été réalisée au lycée de Saint Benoit de Carmaux auprès des élèves de BTS, donc beaucoup votaient pour la première fois aux élections européennes de juin 2024.
- Une visite de deux projets financés dans la communauté de communes du Carmausin Ségala : la rénovation de l'espace muséal de la Cabano et la visite du Viaduc du Viaur dans le cadre de la candidature au Patrimoine mondial de l'Unesco, en présence de membres du comité de programmation.
- La visite de deux projets financés par LEADER (Forêt comestible et esplanade des écoles) et une initiation à l'Europe auprès des enfants du centre aéré de Saint Benoit de Carmaux.

2.2.4 Coopération interterritoriale

Projet de coopération des viaducs de Garabit et du Viaur dans la perspective d'une candidature européenne au classement Unesco d'une série de viaducs métalliques à grande arche de la 2ème moitié du XIXème siècle

Cette coopération entend enclencher une dynamique territoriale entre les trois territoires concernés par les viaducs de Garabit et du Viaur (Saint-Flour Communauté pour le Cantal, Pays Ségali Communauté pour l'Aveyron et la Communauté de Communes du Ségala Carmausin pour le Tarn).

Ces trois territoires sont partis prenantes et engagés en faveur d'une candidature au classement au Patrimoine Mondial de l'Unesco d'une série de 6 viaducs métalliques à l'échelle européenne : un viaduc en Allemagne, un viaduc en Italie et deux viaducs à Porto au Portugal.

En 2024, plusieurs comités de pilotage et comités techniques ont eu lieu afin de préparer la suite de la candidature à l'Unesco ainsi qu'une demande d'aide LEADER sur les actions menées en 2024 et 2025.

Projet de coopération sur la valorisation du patrimoine minier

Suite à la sollicitation de Groupes d'actions locales espagnols, une réflexion autour de la valorisation du patrimoine minier a émergé. Une première rencontre a eu lieu le 5 novembre à Decazeville en présence des acteurs tarnais et aveyronnais.

2.3 Approches Territoriales Intégrées FEDER-FSE+

2.3.1 Stratégie du programme

Face au constat et éléments issus du diagnostic territorial, le territoire travaille sur une stratégie de développement qui repose sur plus de coopération et de concertation entre les collectivités elles-mêmes et avec les acteurs du territoire ainsi que la société civile dans son ensemble. Pour cela les élus ont pour ambition sur la période 2021-2027, d'agir sur plusieurs leviers qui visent à :

- **Développer de façon cohérente l'attractivité résidentielle et économique du territoire**
- **Améliorer la qualité de vie**
- **Soutenir l'économie locale et l'emploi**
- **Amplifier nos démarches de transition écologique et énergétique,**
- **S'adapter aux évolutions du climat et rendre le territoire plus résilient**
- **Développer de la cohésion territoriale et renforcer les solidarités**

La stratégie locale retenue dans le cadre des ATI permet de faire l'articulation entre la stratégie des territoires et le PR 2021-2027, et plus particulièrement avec la priorité 5. Le lien sera également fait avec les orientations nationales et régionales : SRADDET, Green New Deal d'Occitanie, Plan Littoral 21, CPER

Le rôle du Chef de file ATI étant d'être le principal interlocuteur de l'autorité de gestion et d'assurer un suivi et une animation des Fonds Européens telle qu'encouragée par les institutions européennes.

Le Pôle Territorial Albigeois Bastides a été désigné Chef de file ATI en commission permanente de la Région le 16 décembre 2023

2.3.2 Information et accompagnement des projets

Plusieurs rencontres ont été mis en place en 2024 afin de présenter les possibilités de financement FEDER pour certains projets comme :

- L'espace culturel de St Christophe,
- Le renouveau urbain et l'aménagement d'espaces publics résilient en quartier prioritaire de la ville sur Carmaux...
- L'extension de la maison des services à Alban

En juillet 2024 la Région a réalisé des arbitrages sur les projets qui pourraient obtenir du FEDER. 3 projets ont été retenus sur le territoire.

2.3.3 Comité de Pilotage

Le Comité de pilotage a été réuni le 11 avril 2024 à la Maison de la Région d'Albi, à l'occasion du comité de programmation conjoint CRTE/CTO.

A l'occasion de cette installation, un avis de pré-sélection positif a été émis pour le projet de la CC des Monts d'Alban et Villefranchois pour l'extension de la Maison des Services d'Alban.

Avis de pré-sélection du COPIL ATI FEDER

Dossier déposé, en cours d'instruction :

Projet : Extension de la Maison des Services d'Alban
(dossier Synergie OCC005304)

MOA : Communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois

Travaux d'extension de la Maison des services d'Alban

Coût éligible estimé : 2 263 913€
Montant du FEDER sollicité : 618 761€

Date de l'opération : de septembre 2023 à décembre 2024



3 CONTRATS TERRITORIAUX ET PROGRAMMATION

3.1 Contrat Territorial Occitanie

3.1.1 Le Contrat Occitanie 2022-2028

Le CTO a été signée en 2023 à l'occasion de notre conférence des maires. Ce contrat s'appuie sur une importante démarche de concertation et de co-construction mise en place dès 2020/2021 avec la révision du projet de territoire et la contractualisation du CRTE.

Le CTO 2022-2028 du PETR Albigeois et Bastides repose également sur les principales orientations stratégiques du projet de territoire. Elles regroupent 19 mesures opérationnelles.

Pour chaque mesure opérationnelle, une fiche-mesure, annexée au contrat, projette les enjeux partagés et fixe une feuille de route territoriale sur-mesure pour la période 2022-2028 permettant d’y répondre. Cette feuille de route identifie en particulier les projets structurants prioritaires qui en découlent.

Le CTO est accessible sur notre site internet avec le lien suivant : <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/documents-publics/contrat-territorial-occitanie-2022-2028>

3.1.2 Accompagnement du dispositif « bourg centre » :

Le Pôle Territorial s’est saisi du nouveau dispositif « Contrat bourg-centre » proposé par la Région pour accompagner les communes concernées dans la préparation de leurs dossiers de pré-candidature et le contrat-cadre.

14 communes du territoire peuvent être concernées par ce dispositif.

Il s’agit des communes « villes centres » des bassins de vie ruraux, des Pôle de services de + de 1500 habitants qui remplissent une fonction de centralité et les anciens chefs-lieux de canton.

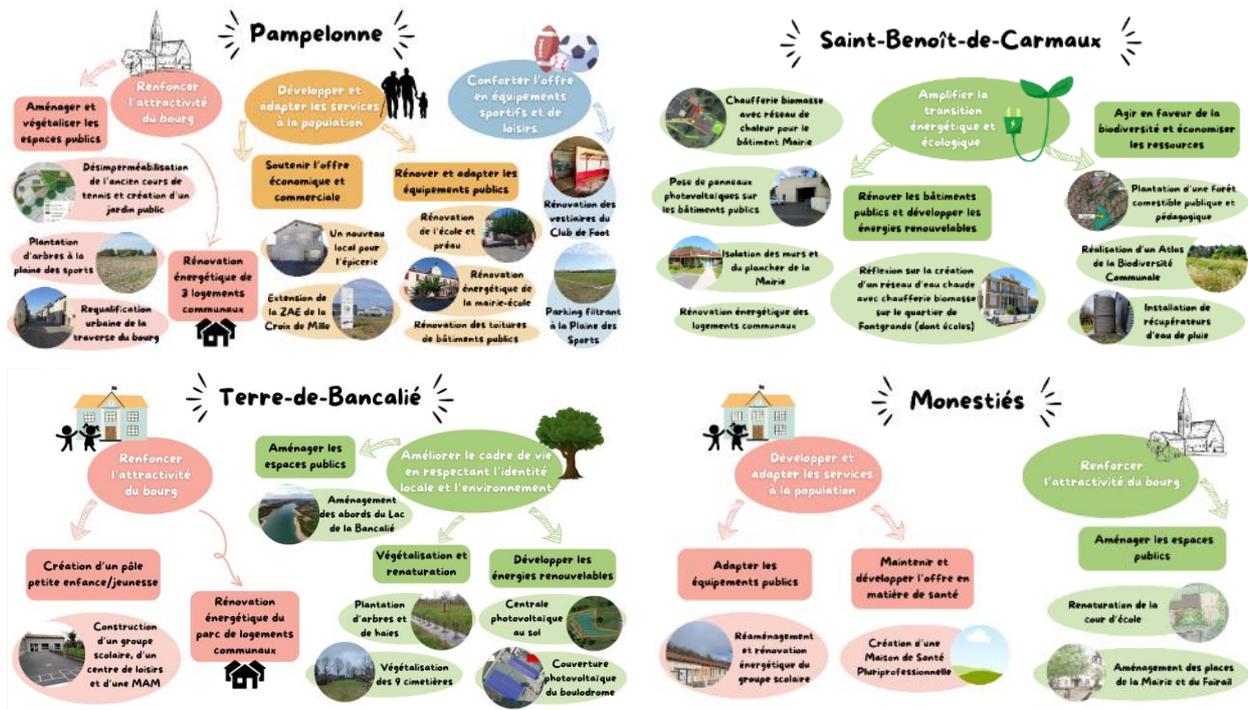
Le projet de développement de la ville ou du bourg-centre s’appuie sur un diagnostic, identifie les enjeux et les leviers indispensables au renforcement de son attractivité. Il se traduit par un programme opérationnel pluriannuel, spatialisé et phasé dans le temps.

Les trois étapes du contrat :

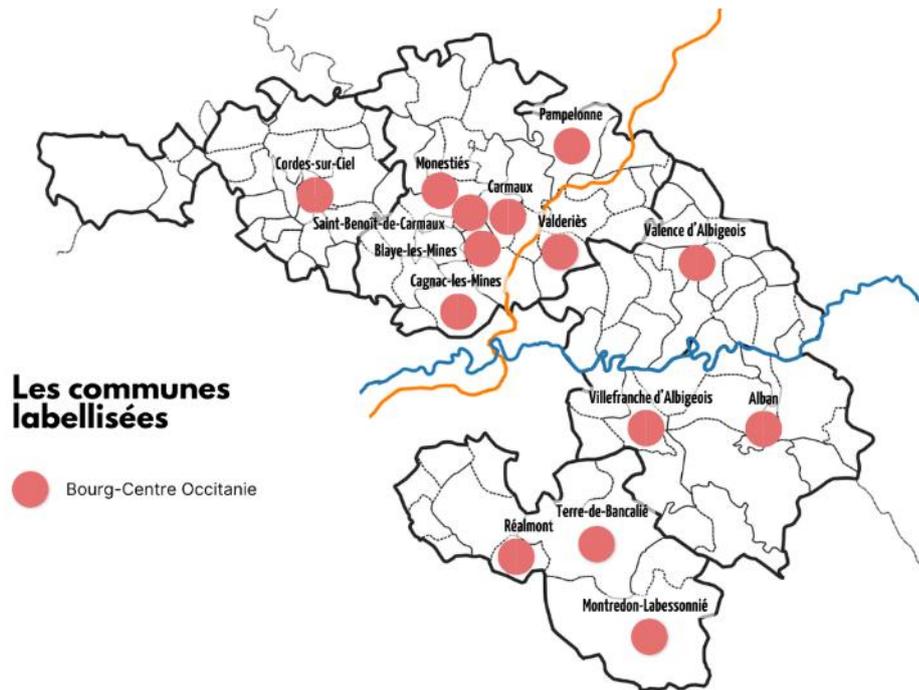
- L’acte de pré-candidature : dossier de pré candidature et courrier co-signé (commune/EPCI/Pôle Territorial)
- L’élaboration du projet : mise en place d’une gouvernance adaptée et éventuellement réalisation d’une étude
- Le contrat proprement-dit avec la description des enjeux et objectifs du projet et le programme d’actions opérationnel pluriannuel, spatialisé et phasé dans le temps

Ce dispositif associe aux services de la Région, les services de l’Etat et du Département, la communauté de communes et le CAUE avec comité technique et comité de pilotage.

En 2024, 4 nouveaux contrats ont été validés lors du comité de pilotage groupé le 11 avril : Pampelonne, Vaour, Saint-Benoît-de-Carmaux et Terre-de-Bancalié.



Extrait des « cartes mentales » synthétisant chaque contrat

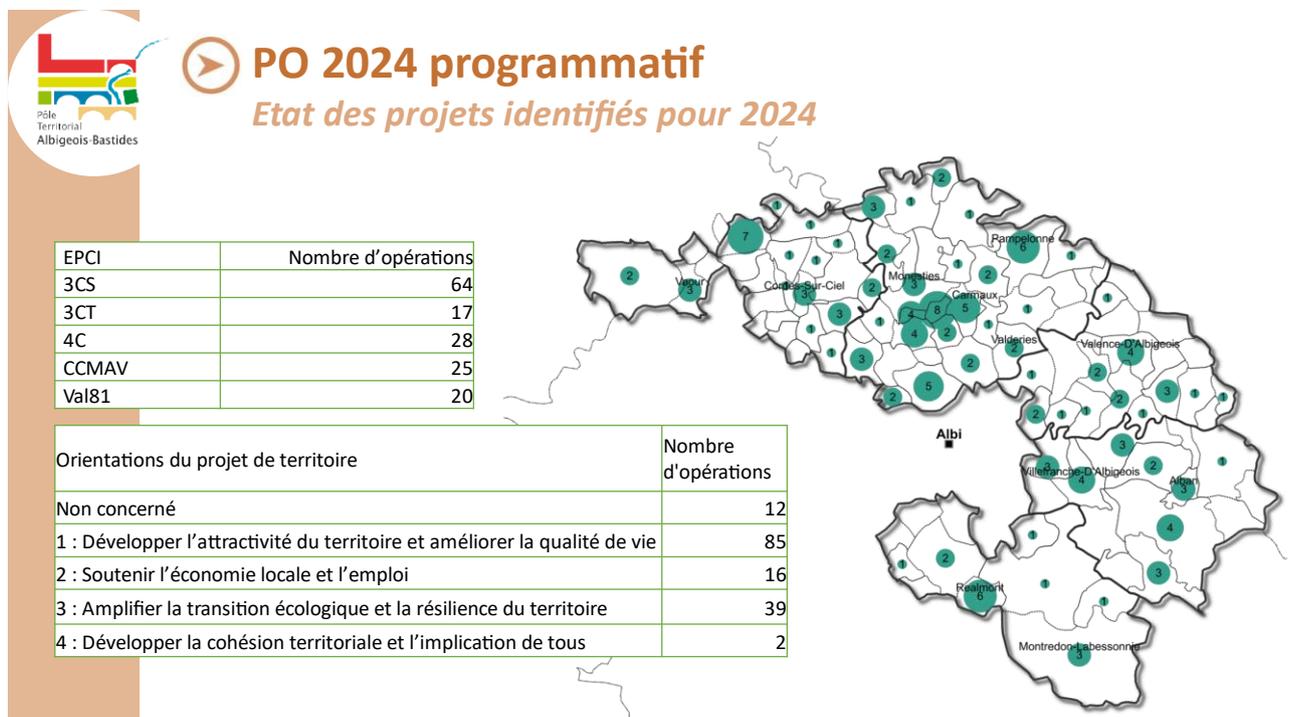


Les 14 communes labellisées

3.1.3 Programmations pour le Contrat Territorial Occitanie 2022/2023 :

En 2024, 43 opérations ont été identifiées pour cette période, tous contrats confondus, pour un total de 2 128 679 € d'investissement.

Deux comités techniques communs aux deux contrats territoriaux, CRTE et CTO, ont été organisés les 21/03/2024 et 16/06/2024. Le comité de pilotage s'est réuni le 4 avril 2024



3.2 La Dotation Innovation Expérimentation (DIE)

3.2.1 Présentation du dispositif

Dans le cadre de notre Contrat Territorial Occitanie 2022-2028, nous avons la possibilité d'activer une dotation spécifique pour le territoire permettant de financer des projets d'investissement publics.

Cette dotation vise à accompagner les territoires ruraux et de montagne pour innover et expérimenter des solutions nouvelles qui répondent aux enjeux territoriaux prioritaires du Pacte Vert :

- Contribuer à la transition vers une économie circulaire et une région à énergie positive,
- S'adapter à l'urgence climatique,
- Utiliser durablement les ressources naturelles, dont l'eau et le foncier,
- Améliorer la santé et le bien-être des habitants,
- Préserver et développer des emplois de qualité,
- Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables.

Chaque territoire peut définir 1 ou 2 thématiques sur la durée du Contrat qui revêt un caractère innovant marqué pour le territoire et qui répond aux enjeux du Pacte Vert. La dotation ne peut pas se substituer aux dispositifs régionaux existants.

Les fiches DIE du PETR Albigeois et bastides ont été validées par la Région en CP du **20 octobre 2023**

3.2.2 Fiche 1 : Adaptation et résilience de nos bâtiments au changement climatique

Cette première fiche vise à soutenir les investissements réalisés sur les bâtiments recevant du public pour les rendre plus résilients face aux évolutions du climat et à la préservation de la ressource en eau :

- Préserver le confort des occupants en période de pics de chaleur
- Limiter le recours systématique à la climatisation et réduire ainsi les consommations énergétiques et émissions de GES
- Réduire nos consommations d'eau potable et ainsi nos pressions sur les ressources naturelles
- Changer nos pratiques de consommation d'eau
- ...

Cette mesure constitue une innovation importante à plusieurs égards :

- Prise en compte de solutions autre que la climatisation ou qui en limite son usage ;
- Approche plus systémique du bâtiment ;
- Des bâtiments exemplaires comme support pour sensibiliser aux enjeux d'adaptation, grâce une communication soignée sur les effets recherchés.

Cette mesure peut également constituer une **véritable expérimentation** d'un nouveau dispositif de soutien régional sur l'adaptation au changement climatique.

Les investissements qui seront éligibles à cette aide sont de différentes natures :

Concernant le confort d'été des bâtiments, les investissements proposés pourront concerner :

- Analyse énergétique - état des lieux avant travaux - définition des bouquets de travaux / équipements / systèmes (exemple : simulation thermique dynamique ou autre) sous réserve que cette dépense puisse être imputée en investissement
- Végétalisation adaptée à l'amélioration du confort estival du bâtiment : environnement immédiat ; végétalisation des toitures ; végétalisation des façades...
- Les investissements pour réduire les effets du rayonnement direct et la montée en température des parois opaques : isolation thermique des parois par l'extérieur ; isolants biosourcés ; couleur des parois...
- Les investissements pour limiter les effets du rayonnement et la montée en température via les parois vitrées : protections solaires ; automatisation des protections ; ombrages...
- Les systèmes permettant de rafraîchir le milieu ambiant sans recours à la clim (c'est à dire qui n'utilise pas le principe de la compression / détente des gaz réfrigérants d'une climatisation. Ces systèmes consomment, comparativement, une quantité d'électricité 10 à 20 fois moins importante) : ventilation / sur ventilation naturelle et assistée

Concernant la préservation de la ressource en eau (*Action pouvant être menée de façon collective/coopérative et coordonnée par le pôle territoriale*) :

- Analyse préalable pour définir des bouquets de travaux / équipements / systèmes sous réserve que cette dépense puisse être imputée en investissement
 - Les investissements pour le dégrillage et la filtration en amont du stockage
 - Les investissements de stockage adaptés à l'usage souhaitée : cuve enterrée ; cuve aérienne, dispositif d'aération et de trop plein si nécessaires, plaque de signalement « eau non potable » ;
 - Les systèmes et investissements permettant la distribution de cette eau et la protection du réseau d'eau potable : pompes, ballons surpresseur, vannes, plomberie, système de disconnexion...
 - Les systèmes et investissements pour les éventuels besoins de traitement après stockage : filtration...
 - Les systèmes de distribution pour permettre une valorisation l'eau récupérée pour l'arrosage et l'entretien des espaces verts et espaces publics (uniquement pour les collectivités) : citernes, cuves...
 - Formation pour les agents sur « La gestion et l'économie d'eau d'arrosage en espaces verts » (CNFPT)
 - Mise en place d'une aide incitative pour l'équipement chez les particuliers de cuves de récupérateur d'eau et des systèmes et travaux nécessaires pour sa valorisation.
- Rmq : Commande groupée possible pour l'acquisition de récupérateurs d'eau Sous réserve que cette dépense puisse être imputée en investissement

3.2.3 Fiche 2 : Amplifier la transition écologique du territoire

Cette dotation innovation a pour objectif d'apporter un **soutien à toutes les initiatives innovantes et expérimentales, qui ne trouvent pas de solutions de financement et qui visent la transition écologique**, le développement économique par la valorisation de nos ressources, la solidarité et la cohésion sociale.

Les champs d'intervention de cette mesure sont les suivants :

- investissements qui inscrivent les collectivités dans des actions qui agissent et amplifient les dynamiques de transition écologique : création d'espaces publics résilients innovants (forêts comestibles, jardins à pollinisateurs...), préservation et valorisation des ressources locales (eaux usées, biodéchets, ...), développement d'une alimentation saine, durable et locale (espaces de valorisation des produits locaux, lutte contre le gaspillage alimentaire et la valorisation des biodéchets...)
- Investissements qui permettent d'inscrire le territoire dans une dynamique d'adaptation aux enjeux climatiques et de lutte contre les risques naturels (pluie, inondation, feux, gestion des périodes de crise ...)
- Investissements innovants/expérimentaux qui concourent aux objectifs REPOS par la sobriété, l'efficacité et la production énergétique locale et renouvelable
- Investissements qui permettent de développer des filières locales de qualité, qui s'inscrivent dans la boucle de l'économie circulaire et dans la valorisation durable de nos ressources

3.2.4 Projets DIE 2024

Il n'y a pas eu de projets avec un financement DIE attendu. L'année 2024 a été mise à profit pour l'étude et l'émergence de projets :

- Diagnostic confort d'été de plusieurs bâtiments publics
- Diagnostics récupération et valorisation d'eaux de pluie sur des toitures publiques

Des projets d'investissement sont attendus pour l'année 2025

3.3 Le Contrat de relance et de Transition écologique

3.3.1 Elaboration du CRTE (2021 – 2027)

Pour mémoire, le Pôle Territorial a contractualisé avec l'Etat en 2021 un Contrat de Relance et de Transition Ecologique rebaptisé en cette fin d'année 2023 « Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique » dont les principales orientations opérationnelles sont issues du projet de territoire :

- **Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie**
- **Soutenir l'économie locale et l'emploi**

- **Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire**
- **Développer la cohésion territoriale et l'implication de tous**

Le CRTE est téléchargeable sur le site du PETR avec le lien suivant :

<https://www.pays-albigeois-bastides.fr/documents-publics/contrat-de-relance-et-de-transition-ecologique>

3.3.2 La programmation 2023 du CRTE

En 2024, 59 opérations ont été identifiées pour cette période, tous contrats confondus, pour un total de 3 092 624 € d'investissement.

Deux comités techniques communs aux deux contrats territoriaux, CRTE et CTO, ont été organisés les 21/03/2024 et 16/06/2024. Le comité de pilotage s'est réuni le 4 avril 2024

3.3.3 Le suivi des Contrats Petites Villes de Demain

Les 5 communes engagées dans la démarche PVD (Carmaux/Blaye, Cordes-sur-Ciel, Alban et Réalmont) sont accompagnées par le Pôle Territorial qui a participé aux différentes instances de la construction de ces contrats (comités techniques, ateliers thématiques, comités de pilotage...).

Un lien étroit est maintenu entre le PETR et les communes PDV dans le cadre de la programmation des actions inscrites dans leurs contrats (appui technique, aide au montage de dossier...). Le Pôle Territorial participe également à la mise en réseau des chefs de projet PVD (voir partie 6.3.2).

3.3.4 Avenant CRTE

En 2024, un avenant a été rédigé et signé par l'ensemble des parties afin de mettre à jour :

- Les nouvelles contractualisations et programmes de l'Etat présents sur le territoire : Territoire d'Industrie, Projet France 2030
- L'accompagnement financier fonds vert accordé au PETR pour la création d'un poste de chargé d'appui aux projets Bâtiments et Transition Ecologique sur deux ans
- Le déploiement d'un outil de suivi des projets du territoire
- La liste des actions financées dans le cadre du fonds vert et du fonds « coup de pouce » et les opérations initiées par le PETR

4 LA TRANSITION ECOLOGIQUE, ENERGETIQUE ET ALIMENTAIRE

4.1 Les PCAET

4.1.1 Rappels sur les PCAET

Le Pôle territorial, qui a conduit l'élaboration des 5 PCAET intercommunaux, est aujourd'hui engagé dans l'animation et la coordination des programmes d'action avec les 5 communautés de communes et les partenaires.

Ces 5 PCAET ont pour objectif de :

- Amplifier les dynamiques de transition énergétique, engagées depuis 2010 sur notre territoire ;
- Définir le meilleur scénario, adapté au territoire, pour devenir un Territoire à Énergie Positive, conformément aux objectifs TEPOS. L'animation du PETR et la mobilisation de bureaux d'études spécialisés ont permis à l'ensemble des intercommunalités de travailler une stratégie partagée, mutualisée et concertée afin qu'elle soit acceptée et mise en œuvre par l'ensemble des acteurs
- Contribuer aux objectifs « REPOS » (Région à Énergie Positive). Pour cela, les territoires ruraux devront être en capacité de dépasser les objectifs d'autonomie énergétique afin de pouvoir couvrir en partie l'importante consommation énergétique des grandes métropoles et agglomérations.

En 2023, un travail de bilan à mi-parcours a été réalisé visant à faire un état d'avancement des PCAET portés par les 5 communautés de communes et réajuster si besoin certains éléments du plan d'actions lorsque cela s'avère nécessaire. Courant 2024, les communautés de communes ont ainsi poursuivi la mise en œuvre du plan d'actions.

4.1.2 Accompagnement de la SCIC Coop de Só

Dans le cadre de l'animation du PCAET le pôle territorial accompagne différents projets autour des enjeux de transition écologique et énergétique, et notamment en 2024, la coopérative Coop de Só :

La SCIC Coop de Só a ainsi poursuivi durant tout le premier semestre 2024 la démarche engagée avec l'appui de l'ADEFPAT afin d'étudier et de définir un projet de renforcement de son activité par le recrutement d'un premier emploi. Cet accompagnement s'est notamment traduit par la mise en place d'une convention avec la communauté de communes du Carmausin Ségala pour des actions spécifiques sur ce territoire, à destination des particuliers sur l'autoconsommation. Le recrutement de la première salariée de la coopérative est effectif depuis février 2024 avec l'arrivée de Lisa Godot en tant que Chargée de développement pour la SCIC Coop de Só. Un partenariat est également engagé avec la communauté de communes Centre Tarn via la signature d'une convention visant à faire la promotion du solaire citoyen photovoltaïque sur le territoire. Ainsi, par exemple, une première réunion d'information à destination des habitants a pu être organisée début novembre 2024 à Réalmont.

Le Pôle territorial a également soutenu Coop de Só en mobilisant les fonds LEADER permettant de financer une partie du poste de la Chargée de développement sur 3 ans.

4.1.3 Le Réseau Bouge Ton Climat

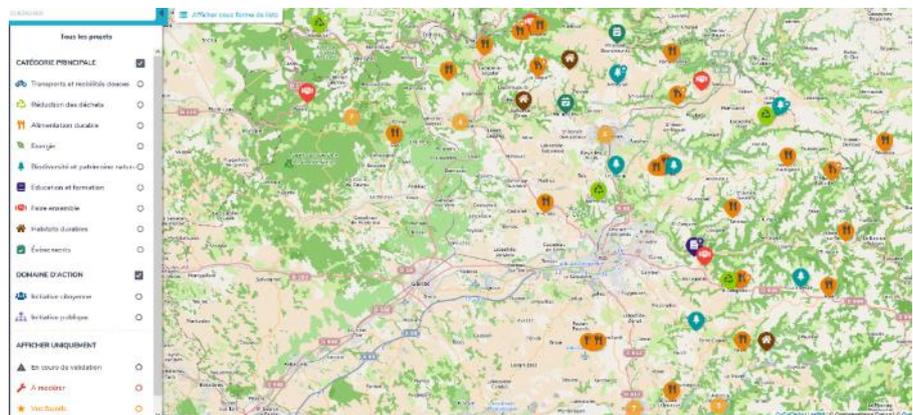
La mise à jour et le développement de notre observatoire des initiatives citoyennes

Dans le cadre du réseau « Bouge Ton Climat », l'observatoire des initiatives citoyennes en faveur de la transition énergétique et écologique a été mis en place afin de favoriser les échanges et la diffusion de pratiques. Il s'agit d'un site internet dédié accessible via notamment une cartographie qui géolocalise l'ensemble des projets repérés sur notre territoire : <https://bougetonclimat.gogocarto.fr/>

Celui-ci recense toutes les actions collectives en faveur de l'environnement et du vivre ensemble : jardins partagés, friperies, restaurant solidaire, café associatif, actions en faveur de la biodiversité etc. Il s'agit ainsi de susciter l'envie des habitants d'oser changer de façon de vivre et de consommer, de donner vie à de nouveaux projets, en s'inspirant de ce qui existe déjà près de chez eux.

Le travail d'alimentation et de mise à jour des projets a été poursuivi notamment avec l'ajout des nouveaux lauréats du fonds « coup de pouce » édition 2024. Actuellement, près de 80 initiatives sont ainsi recensées sur cette cartographie.

Elles sont principalement portées par des collectifs citoyens, des associations, des SCIC... Ces initiatives sont organisées en 9 catégories principales : Transports et mobilités douces, Réduction des déchets, Alimentation durable, Energie, Biodiversité et patrimoine naturel, Education et formation, Faire ensemble, Habitats durables, Évènements.



La diffusion de vidéos pour une mise en lumière des initiatives les plus inspirantes

Afin promouvoir et valoriser les actions inspirantes portées par les citoyen·ne·s de l'Albigeois et des Bastides du réseau « Bouge ton climat », le Pôle Territorial a souhaité produire plusieurs petits supports vidéos mettant en avant différentes initiatives locales (par exemple, parmi des projets lauréats « coup de pouce » des éditions précédentes ou de nouvelle action identifiée).

Ce travail a notamment été mené avec l'appui d'une stagiaire accueillie au Pôle. Ainsi, à partir de fin 2023 puis courant 2024 plusieurs de ces vidéos réalisées ont été diffusées sur le site de Pôle Territorial, sa lettre d'information mensuelle ou encore les différents réseaux sociaux (YouTube, Facebook, LinkedIn...) sous forme de série de petits épisodes, et notamment en 2024 :

- Chicken Paradise 81 : **Episode #4** : [Quand les poules jouent collectif !](#)

- Familles rurales du Causse : **Episode #5 : [Les friperies tournent à plein régime en Cordais Causse !](#)**



[Bouge ton Climat] - Episode #5 : Les friperies tournent à plein régime en Cordais...
84 vues · il y a 8 mois



[Bouge ton Climat] - Episode #4 : Quand les poules jouent collectif !
91 vues · il y a 10 mois

4.1.4 Lancement du 4^{ème} appel à projets pour le fonds « Coup de Pousse »

Edition 2024 du fonds « Coup de pousse » :

Sous l'impulsion du réseau « Bouge Ton Climat », le Pôle Territorial a lancé en 2024, la 4^{ème} édition du fonds de soutien « Coup de Pousse » qui permet d'accompagner des collectifs citoyens à l'émergence d'actions en faveur de la transition écologique. Pour cette quatrième édition, l'appel à projet a été ouvert en avril et les porteurs de projets avaient jusqu'au 28 juin 2024 pour déposer leur candidature.

Le comité de sélection composé d'élus et de membres du réseau « Bouge Ton Climat » a proposé aux élus du bureau du PETR Albigeois Bastides de retenir **5 projets sur 7 candidats** et d'accorder une subvention allant de **1000€ à 2000€** :

- L'association Autour du Moulin De Penthiès à Lédas et Penthiès récompensée pour la mise en œuvre de son projet pédagogique « EVE : Exposition – Vulgarisation – Energie – Expérimentation » qui consiste à créer une exposition itinérante et interactive en partenariat avec la médiathèque de VAL81 autour des enjeux énergétiques
- L'association Réalités Réalmontaises à Réalmont soutenue pour son projet « Réal'TRI » afin d'acheter du matériel visant à réduire, trier et mieux gérer les déchets lors des futures manifestations et événements organisés par l'association (foire agricole, ...).
- L'association Familles Rurales Valence d'Albigeois récompensée pour son projet « De la graine à l'assiette » afin de sensibiliser les enfants à la nature, la biodiversité, le tri des déchets grâce à la mise en œuvre de différentes activités et animations sur le jardin potager.
- L'association Chicken Paradise 81 à Cordes-sur-Ciel lauréate avec son projet d'Espace de Jardin Partagé entre l'Ehpad et le Centre de Loisirs autour des poulaillers collectifs pour créer et animer un espace de jardinage partagé intergénérationnel pour les enfants du centre de loisirs, les résidents de l'ehpad et les habitants en faveur de la transition écologique.



- L'association ACADOC à Cordes-sur-Ciel retenue pour son projet « L'ACADOC passe au vert » afin d'acheter du matériel permettant d'améliorer son éco-responsabilité, limiter son impact carbone, réaliser des économies d'énergie, réduire ses déchets lors de ses actions culturelles.

Retrouvez une présentation plus détaillée de chaque projet [sur le site du Pôle Territorial](#).

Ces cinq lauréats ont été mis en avant et récompensés par les élus du Pôle territorial lors de la soirée des 20 ans organisée le 6 décembre 2024 à Cap'Découverte. En plus de leurs subventions ces 5 associations ont reçu une « batcave », un refuge à chauve-souris permettant d'accueillir jusqu'à une dizaine d'individus.

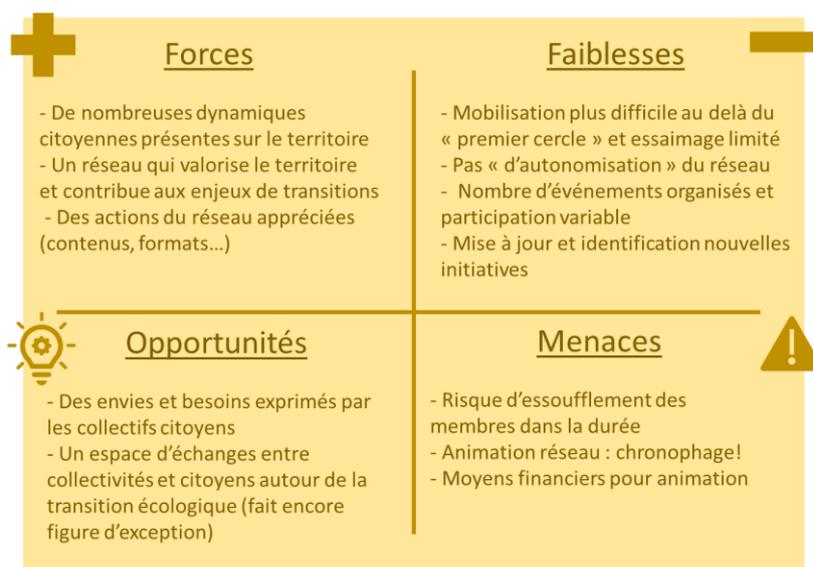


La réalisation d'un bilan / perspectives sur le fonds « coup de pouce » et plus largement le réseau « Bouge ton climat » :

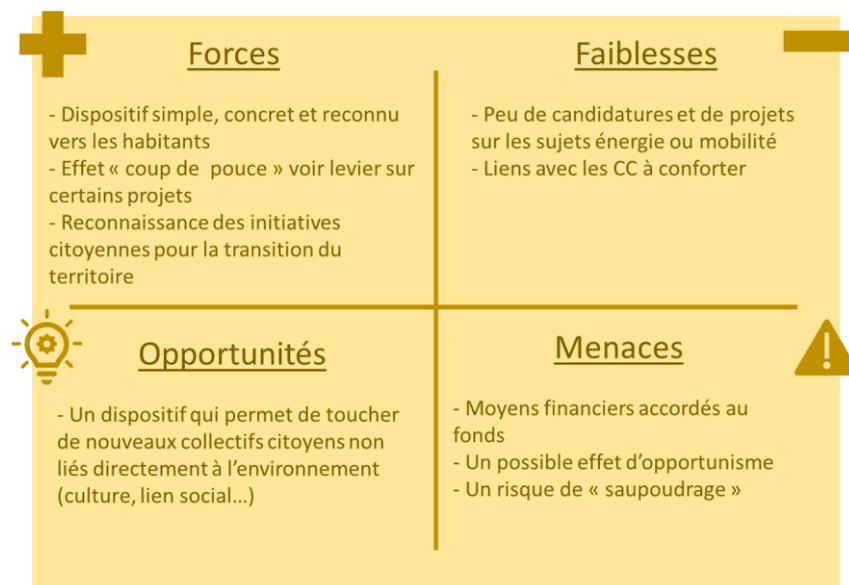
L'implication citoyenne constitue un facteur clé pour déployer une démarche de transition écologique qui soit ambitieuse et transformatrice. Ainsi, après plusieurs années d'existence du réseau « Bouge ton climat » et de ses actions (visites, fonds « coup de pouce » ...), il nous a semblé pertinent de réfléchir aux conditions d'une « seconde étape » de déploiement du réseau. En 2024, le PTAB a donc engagé un travail de bilan et perspectives afin de se projeter sur les années à venir.

Pour réaliser ce travail, une analyse quantitative, qualitative et financière des actions réalisées a été menée et un questionnaire a été envoyé aux membres du réseau « Bouge ton climat » pour recueillir leurs avis, attentes et besoins vis-à-vis du réseau.

En synthèse, voici les forces, faiblesses, opportunités et menaces concernant le Réseau « Bouge ton climat » :



En synthèse, voici les forces, faiblesses, opportunités et menaces concernant le Fonds « Coup de pouce » :



Ainsi, plusieurs pistes de travail sont envisagées et ont été discutées avec les élus du PTAB (*Bureau et conseil syndical de fin d'année*) avec pour objectif de maintenir et renforcer l'implication citoyenne en faveur de la transition écologique au travers de l'animation du réseau « Bouge ton climat » :

- Interaction renforcée entre le réseau et les Communautés de Communes (interconnaissance, coopération, échange sur les enjeux et défis actuels / PCAET...)
- Nécessité de moyens d'animation / une ingénierie plus disponible (garantir de bonnes conditions aux débats, à l'engagement et à la coopération entre acteurs)
- Maintien d'un soutien financier au travers du Fonds « Coup de pouce », selon plusieurs scénarios à étudier :
 - Scénario 1 : même dispositif qu'actuellement (enveloppe max de 10 000€ et portage / PETR)
 - Scénario 2 : prise en charge du financement par les CC avec un appui du PETR pour organiser l'action
 - Scénario 3 : Réduction de l'enveloppe avec compléments possibles par les CC selon projets / priorités.

Suite à ces échanges, en 2025, le fonds « coup de pouce » sera maintenu avec une enveloppe de 10 000€ (*budget à confirmer*). Par ailleurs, le Pôle Territorial envisage de recruter un stagiaire sur plusieurs mois afin de poursuivre ce travail et engager les premières actions validées avec les élus du PTAB.

4.1.5 Emergence de nouvelles actions structurantes

Dispositif de soutien à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie

L'enjeu de la « préservation de la ressource en eau » est un sujet de préoccupation commun aux 5 intercommunalités du Pôle Territorial et les élus du PETR ont souhaité engager un travail collectif afin d'imaginer un dispositif de soutien à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie.

Depuis 2023, un groupe d'agents référents issus des EPCI a été constitué pour co-élaborer cette action. Concrètement, le projet a pour objet la mise en œuvre par les communautés de communes du Pôle Territorial, en coopération avec les acteurs locaux, d'un dispositif collectif de soutien à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie pour les ménages et les collectivités (communes, EPCI), avec :

- Pour les ménages, la création d'un chèque de soutien à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie permettant d'acheter des récupérateurs dans les commerces locaux (dispositif similaire à l'expérience mise en place sur Centre Tarn). Par ailleurs, les ménages bénéficiaires seront informés et sensibilisés sur les enjeux liés à ces récupérateurs (moustiques tigre, intégration paysagère, ...). Ils seront également conviés à participer à un temps de sensibilisation à la sobriété en eau pour les usages domestiques et extérieurs.
- Pour les collectivités, soutien pour l'équipement des installations publiques de récupération des eaux de pluies. Dans la même logique de sensibilisation à la sobriété, des formations auprès des agents avec le CNFPT pourront également réalisées sur la gestion économe des espaces verts par exemple.

L'Agence de l'Eau Adour Garonne a manifesté un intérêt pour apporter son soutien financier à ce dispositif. Quatre réunions du Groupe de travail réunissant les communautés de communes ont ainsi été organisées en 2024 (14 mars, 3 avril, 2 juillet, 13 décembre) afin de consolider notre projet, définir les premières modalités de mise en œuvre et finaliser notre demande de financement auprès de l'Agence de l'eau.

L'instruction technique a été réalisée par l'Agence de l'eau en octobre 2024 et l'accord de financement a été obtenu début décembre avec la perspective de lancer les actions en 2025, sur 3 années. Voici le plan de financement prévisionnel de cette action :

DEPENSES		RECETTES													
Postes de dépenses envisagés	Dépenses budgétées (3 ans)	Europe		REGION		Agence de l'eau		EPCI		Autres (Cnes, EPCI)		PTAB		TOTAL	
		€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%
Animations & actions de sensibilisation à la sobriété, communication sur le projet, etc...	49 200 €	12 900 €	26%	- €	0%	24 600 €	50%	- €	0%	- €	0%	11 700 €	24%	49 200 €	100%
Aides pour les ménages : chèque de soutien à l'acquisition de récupérateurs d'eau	225 629 €	- €	0%	- €	0%	112 815 €	50%	112 815 €	50%	- €	0%	- €	0%	225 629 €	100%
Achat de cuves de récupération d'eau pour les bâtiments publics et matériels complémentaires	355 000 €	- €	0%	52 500 €	15%	177 500 €	50%	- €	0%	125 000 €	35%	- €	0%	355 000 €	100%
TOTAUX DEPENSES TTC	629 829 €	12 900 €	2%	52 500 €	8%	314 915 €	50%	112 815 €	18%	125 000 €	20%	11 700 €	2%	629 829 €	100%

A noter que ce travail s'inscrit dans une logique d'approche systémique de l'enjeu « eau » et se positionne en articulation avec d'autres actions menées sur le sujet, comme par exemple : projet de « dispositif territorial pour favoriser la transition vers une agriculture de conservation des sols » porté par le Syndicat Mixte du Bassin Versant Tarn Aval et la Chambre d'Agriculture du Tarn, inscription d'investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique des bâtiments publics (dont récupération eaux de pluie) dans le dispositif régional DIE (Dotation Innovation Expérimentation), etc.

Dans le cadre de cette action autour de la ressource en eau, l'un des temps forts du début d'année 2024 a été l'organisation par le Pôle Territorial, le 22 janvier, d'une soirée-conférence intitulée « **Demain de l'eau pour tous ?** » avec la participation exceptionnelle d'Emma HAZIZA, Hydrologue, Docteur de l'Ecole des Mines de Paris et Experte de l'adaptation de nos sociétés au changement climatique.



A l'heure où le réchauffement planétaire a de plus en plus d'impacts directs sur nos territoires et nos modes de vies, comment réinterroger notre rapport à l'eau et nos façons d'anticiper les crises à venir ? Loin d'un discours pessimiste mais avec lucidité, Emma HAZIZA nous a rappelé les enjeux auxquels nous devons faire face et la dimension interdépendante des enjeux liés à l'eau (agriculture, énergie, biodiversité...). Elle nous a également invité à agir dès maintenant chacun à notre échelle et surtout à donner toute leur place aux initiatives collectives et locales de nos territoires.

Par ailleurs, lors de cette conférence Maxime RAYNAL et Flavien ROUSSEL de l'association « Sol et Eau » ont partagé leur témoignage et leur trajectoire en faveur de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et de la préservation de la ressource en eau au travers de l'Agriculture de Conservation des Sols (ACS) : moindre labour du sol, utilisation de couverts végétaux, rotation et diversité des cultures...

Enfin, cette soirée fut également l'occasion pour les représentants de [six associations locales](#) de venir présenter leurs **projets lauréats de l'édition 2023 du fonds « coup de pousse »** et d'être récompensés en recevant leur prix des mains d'élus du Pôle Territorial et d'Emma HAZIZA.



Unité de production de granulés bois

Le Pôle Territorial et la CC des Monts d'Alban et Villefrancois ont été sollicités début 2023 par une association tarnaise de consommateurs de granulés bois (Tarn Pellets et Granulés), pour réfléchir à l'émergence d'une unité de production de granulés. Cette association créée en 2022, regroupe 360 sympathisants dont 290 adhérents. Elle poursuit deux objectifs :

- Grouper les achats pour faire face à la pénurie et obtenir des prix plus raisonnables, en organisant des commandes groupées. Deux commandes ont été organisées en 2023 pour un volume de 200 tonnes de pellets.
- Etudier la possibilité de fabrication de pellets en construisant une unité de production territoriale citoyenne sur le modèle des coopératives d'énergie d'une capacité de production située entre 5000t et 10 000t /an.

Un travail d'animation et de rédaction d'un cahier des charges a été réalisé afin d'identifier un acteur en capacité de nous apporter de l'expertise sur ce projet qui présente les objectifs suivants :

- **100% local** en valorisant les déchets de bois existants des entreprises implantées sur le site identifié sur la zone d'activité bois d'Alban ou exerçant à proximité du site de production ainsi que différents gisements forestiers présents sur la CCMAV et/ou le Tarn. Une étude sur la mobilisation des gisements de la ressource est lancée avec l'aide de l'animation bois énergie hébergée par Trifyl.
- **de dimension territoriale qui s'inscrit pleinement dans la transition écologique du territoire.** Le segment clientèle recherché en premier lieu est les habitants du grand Albigeois (Nord Tarn), du Tarn et des territoires limitrophes. Les collectivités seront également impliquées dans le projet via l'émergence d'une SCIC et également en tant que consommateur pour alimenter différentes chaufferies bois au granulés existants et à venir.
- **une fabrication d'un granulé de qualité.** L'objectif du projet est de produire un granulé certifié qui apporte une garantie sur sa qualité et assure la possibilité des recours auprès des fournisseurs de poêle et chaudières pour les usagers.
- **Une structuration d'une filière locale bois source d'économie et d'emplois tout en préservant les différentes fonctions de la forêt.**
- **Dans un développement durable tout au long de son procédé de production,** mais également concernant le choix des matériaux utilisés et le mode de distribution de ses produits. L'étude lancée pour la définition du projet abordera ces questions qu'il s'agisse de l'optimisation dans la logistique de distribution par le recours à des entreprises locales existantes, des matériaux de conditionnement, de l'organisation de points de livraison collective sur le territoire pour grouper les livraisons et limiter ainsi les émissions de carbone.
- **Une innovation,** que ce soit dans l'innovation sociale avec la création d'une entreprise SCIC multi partenariale qui associe les consommateurs, les collectivités locales, les fournisseurs, les entreprises... afin que l'ensemble des parties prenantes soit associé, que ce soit dans son modèle économique avec un développement plus résilient ou la coopération constitue les fondations du projet.

Une consultation a été lancée courant octobre 2023 et c'est la société RAGT Energie qui a été retenue pour réaliser une étude de faisabilité qui vise à :

- Participer à l'évaluation des gisements disponibles pour alimenter cette unité
- Réaliser des essais de granulation et des analyses en combustion du granulé produit
- Etudier la faisabilité technico-économique d'une usine de production de pellets
- Etudier les modalités d'optimisation technico-économique du réseau de distribution des granules

Cette étude bénéficie d'un financement de l'ADEME à hauteur de 70 %.

En 2024, un groupe projet s'est constitué pour lancer ces études dont les étapes ont été les suivantes :

- Identification des gisements des scieries locales (Tarn et environs) pour l'approvisionnement en sciure pour la fabrication des granulés et l'approvisionnement en bois ou déchets forestiers pour la chaufferie nécessaire au processus de granulation. Cette première étape a été réalisée par la mission bois énergie de Trifyl.
- Tests de plusieurs échantillons de sciure afin de vérifier les principales caractéristiques thermo-chimiques et s'assurer de leur adéquation avec les normes et certifications visées
- Etude technico-économique de processus afin d'identifier les équipements nécessaires et estimer un premier business plan

Deux comités de partenaires ont été organisés en 2024 :

- En mars 2024 : présentation du projet et recueil des attentes des différents partenaires
- En octobre 2024 : présentation des premiers résultats sur l'identification des gisements et sur le montage technico-économique du process

Ce comité de partenaire est composé des représentants suivants :

- Le Président du PETR de l'Albigeois et des Bastides
- Les Co-présidents de Tarn Pellets Granulés
- Le Directeur de Trifyl
- Le Président de la CC du Cordais et Causse
- Le Président de la CC du Carmausin Ségala
- Le Président de la CC Val 81
- Le Président de la CC des Monts d'Alban et Villefranchois
- Le Président de la CC Centre Tarn
- Le Secrétaire Général de la Préfecture du Tarn
- La Présidente de Région
- Le Président du Département
- Un représentant de la DDT
- Un représentant de la DREAL
- Un représentant de l'ADEME
- Un représentant d'AD'OCC
- Un représentant de l'AREC
- Un représentant de la CCI
- Un représentant de la Chambre des métiers
- Un représentant de la Chambre d'agriculture
- Un représentant de Fibois
- Le directeur de la FDCUMA
- Un représentant d'ENERCOOP
- Le directeur de l'URSCOOP
- Le représentant du Comité de Massif

Un comité des fournisseurs a également été organisé afin de réunir toutes les entreprises ayant montré un intérêt dans l'approvisionnement de l'unité. Il s'est tenu le 15/10/2024 à Alban.

Emergence d'une filière Pierres sèches

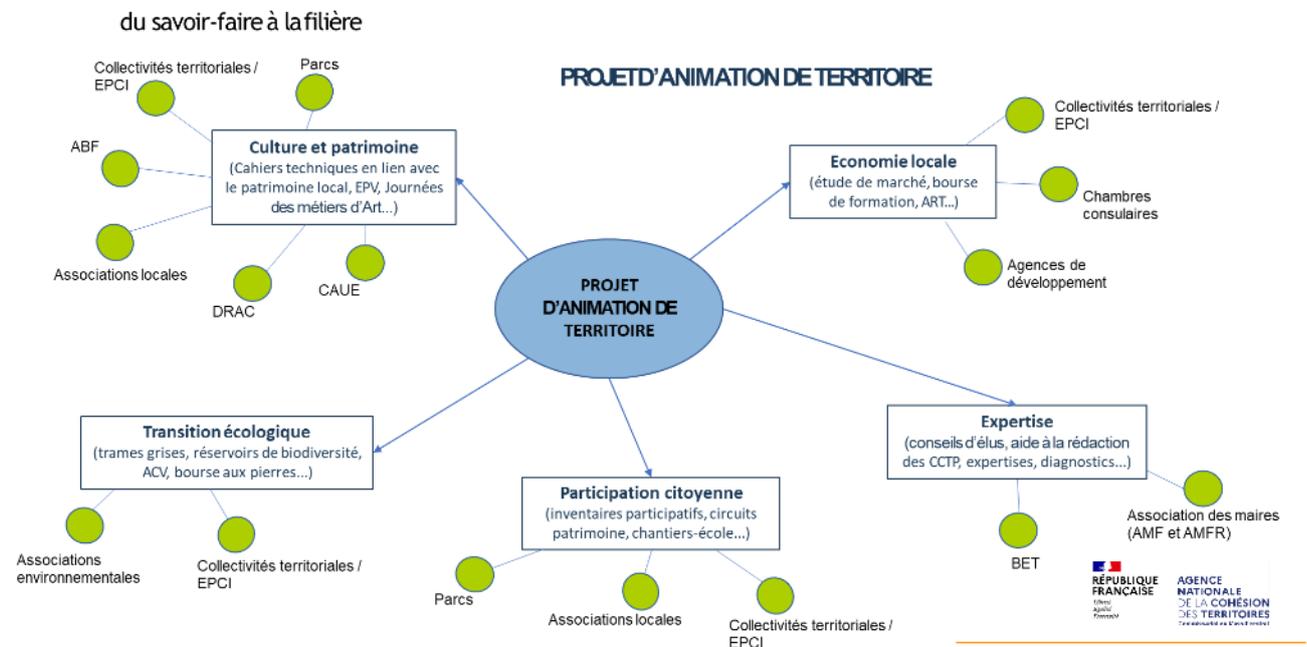
Suite à un diagnostic réalisé avant le COVID en 2019 sur la pierre sèche dans le Tarn par l'association ABPS (Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches), le territoire Albigeois et des Bastides était ressorti comme un territoire avec de forts enjeux, de part :

- Le patrimoine vernaculaire en pierres sèches présents
- La grande diversité de composition et de couleur de pierres (granit, schiste, grès, calcaire...) et la présence de nombreuses carrières encore en activité
- Le manque de professionnels
- Le soutien du département pour l'émergence d'une filière
- La motivation de plusieurs élus sur cet enjeu

Aussi après plusieurs rencontres de travail en présence d'ABPS et du Département du Tarn, il a été présenté aux élus, qui ont validé, le projet pour 2024 de lancer de premières actions autour de la pierres sèches. Les objectifs du programme envisagés sont :

- De structurer une offre de services et la diffuser dans les territoires
- D'accompagner le développement économique de la filière

Plusieurs actions seront organisées entre 2024 et 2027 pour différents publics qu'ils soient professionnels (formation, accompagnement économique...), publics (aide à la rédaction des CCTP, formation CNFPT...), associatif, culturels...



4.1.6 Les actions de mobilisation des élus face aux enjeux de la transition écologique

Organisation d'une délégation de l'Albigeois et des Bastides aux 14eme Rencontres TEPOS à Loos-en-Gohelle (62)



Du 2 au 4 octobre 2024, une délégation du Pôle Territorial, avec plusieurs élus du territoire, s'est rendue aux 14^{ème} Rencontres des Territoires à Energie Positive (TEPOS) accueillies cette année par Loos-en-Gohelle dans le Pas-de-Calais et coorganisées avec le Réseau CLER.

L'occasion de découvrir « en vrai » cette ville pilote du développement durable et de la transition écologique aux côtés des 650 autres participants venus de toute la France et notamment d'autres collectivités de la délégation Occitanie :
 PETR du Pays Lauragais, Pays Comminges Pyrénées, PETR

Pays d'Armagnac, PETR Midi Quercy.

Au travers d'ateliers d'échanges, visites de terrains, conférences et temps conviviaux ces journées ont permis aux élus et acteurs des territoires de se rencontrer et s'inspirer autour des projets de transition menés depuis plus de 30 ans par la Ville de Loos-en-Gohelle et plus largement par le territoire de l'agglomération.



« Cours d'école : on désimperpermabilise ! »



Les cours d'écoles ont été fortement imperméabilisés dans les décennies précédentes. L'inconfort, généré par la surchauffe en été accentuée par des revêtements trop artificialisés, amène à repenser les aménagements de ces espaces en redonnant sa place au végétal. Au-delà de ces enjeux environnementaux, les bienfaits sur l'apprentissage, les comportements et les relations sociales constituent également un bénéfice pour le bien-être des enfants, des équipes pédagogiques et des autres usagers de l'école.

Pour sensibiliser les collectivités aux enjeux et les accompagner dans la définition de leur projet, le Pôle Territorial lance une opération en partenariat avec le CAUE du Tarn :

- Des temps collectifs pour s'inspirer : Visites de cours d'écoles exemplaires, ateliers thématiques...
- Un accompagnement individuel : Du diagnostic jusqu'à la **proposition de scénarios d'aménagement** assortis de références pour s'inspirer, le tout dans une **démarche participative** réunissant l'ensemble des acteurs de la cour d'école (élus, équipes pédagogiques, élèves, parents d'élèves, agents d'entretien...).

6 communes pourront bénéficier d'un accompagnement individuel pour la première année de cette convention avec le CAUE (jusqu'à 12 communes pourront être accompagnées sur les 2 années de la convention).

La première a eu lieu le 11 décembre à la découverte de 3 cours d'écoles renaturées par la ville d'Albi.



4.1.7 La rénovation énergétique des bâtiments publics

FICHE MISSION

BÂTIMENTS PUBLICS

Élus et techniciens des collectivités, le Pôle Territorial vous accompagne dans la gestion de vos bâtiments

Un appui à chaque étape :

- Se former aux enjeux techniques du bâtiment :

Confort d'été, récupération d'eau, rénovation du bâtiment, diagnostic de patrimoine, logements communaux, choix de l'énergie et des matériaux...

- Identifier les bâtiments les plus énergivores, prioriser les logements communaux à rénover, mettre en place une stratégie de rénovation de son parc immobilier
- Etre aiguillé vers les interlocuteurs techniques compétents et donner les clés d'un audit énergétique pertinent
- Préparer un projet de rénovation en amont des demandes d'aides

Un accompagnement sur mesure :

- Trouver des solutions à des problèmes d'inconfort d'été ou d'hiver
- Réduire le coût d'utilisation d'un bâtiment sans investissement majeur
- Avoir un avis extérieur sur un projet en cours d'étude ou de réalisation
- Changer les systèmes d'éclairage d'un bâtiment pour faire des économies
- Mettre en place et calibrer un projet de récupération d'eau

Votre contact au Pôle Territorial :
Francis HAMARD
05 63 36 20 11

Logo Pôle Territorial Albigeois-Bastides and logos of partner organizations: FRANCE 2030, Agence Nationale de la Transition Écologique, TARN, and others.

La mission a permis de février à décembre de travailler sur une cinquantaine de sujet sur les cinq intercommunalités. Les missions sont très variées et portent sur à 60% sur la rénovation des bâtiments mais également sur le choix de l'énergie, le confort d'été, le décret tertiaire, les économies d'énergies, la gestion du parc bâti, la gestion de l'humidité dans les bâtiments ou l'éclairage.

L'impact est très variable, une partie des missions permet de faire un état des lieux du parc bâtimentaires et à sensibiliser les élus sur les enjeux des bâtiments publics et des logements communaux et les conseiller globalement. L'autre partie permet un accompagnement plus avancé avec des conseils techniques spécifiques, des études de faisabilité ou un suivi plus spécifique d'une ou plusieurs étapes de réflexion ou de réalisation.

Au cours de l'année, les missions réalisés ont permis de se faire une idée des besoins. Une communication listant les différents types de mission pouvant être réalisées a été produite et diffusé par emails et sur le site internet afin de faciliter la mobilisation des élus sur ces enjeux.

Pour plus d'informations : <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/missions-batiments-publics>

4.1.8 La récupération et valorisation des eaux de pluie sur toitures publiques

La mission technique autour de la récupération des eaux de pluie a été rapidement mobilisée sur le territoire à travers une dizaine de communes et intercommunalités.

Elle a permis d'étudier la faisabilité de projets de récupération d'eau et de constater le dysfonctionnement des projets de récupération d'eau déjà en place.

Ces diagnostics permettent de recadrer les investissements pour qu'ils soient en accord avec les usages de l'eau mais également avec les surfaces disponibles de récolte de l'eau.

La formation qui a été suivie en début d'année a également permis de produire des contenus techniques permettant d'appuyer le volet d'animation territoriale autour des enjeux de récupération d'eau.



Un graphique illustrant la taille optimale d'une cuve en fonction d'un usage et d'une toiture donnée.

4.2 Vers une Fabrique Locale de territoires en transition

4.2.1 Rappels

Fin 2021, suite à un diagnostic réalisé par la « **La Fabrique des transitions** » sur les capacités de portage et de pilotage d'une transition systémique sur le territoire, le Pôle Territorial s'est engagé dans la première promotion du parcours d'accompagnement expérimental « **Territoires pilotes de la transition** ». Un des objectifs du PETR est de réfléchir à l'émergence d'une fabrique locale de territoires en transition.



Cet accompagnement a permis, entre autres, d'aider au positionnement vis-à-vis des transitions à engager sur nos territoires dans une démarche de « conduite du changement systémique », c'est à dire : sortir des logiques sectorielles pour aller vers une approche plus transversale ; regarder ce que cela implique en termes de nouvelles formes de coopération entre acteurs ou encore comme nouvelles organisations et management au sein des collectivités.

Aujourd'hui, pour amplifier nos transitions écologiques et sociales, les questions de coopération entre acteurs, entre collectivités et avec les citoyens sont majeures. Cela implique de changer nos modes d'organisations, et aussi

de changer nos modes de management des équipes et des projets. A partir de 2022 un travail spécifique visant à interroger nos pratiques de coopération a été engagé avec l'appui de la Fabrique des Transitions au travers de groupes de travail avec élus, DGS et agents « référents » en charge de la transition.

Dans la continuité de cet accompagnement, en 2023, les DGS des Communautés de communes du PETR, et plusieurs agents ont travaillé en commun sur la co-conception d'une formation commune aux 5 EPCI qui vise à :

- Prendre conscience que l'on peut s'organiser différemment pour porter des projets plus ambitieux ;
- Faire des responsables de nos collectivités des ressources au service de la coopération et la transversalité ;
- Développer des projets à l'appui de nouveaux outils, méthodologies et organisations ;
- Ouvrir des perspectives d'évolution et de transformation de l'action publique ;
- Mettre en pratique en mobilisant des situations issues du « réel » de nos territoires.

En partenariat avec le CNFPT cette formation « intra » de 5 jours a été intitulée « Du participatif au coopératif, manager à l'heure des transitions dans les collectivités territoriales » et prévoit :

- D'appréhender les fondamentaux sur les enjeux environnementaux, économiques et sociétaux en Jour 1
- De réinterroger la fonction et la posture du « manager » au regard de la coopération et de la transversalité en jour Jour 2 et Jour 3
- De réinterroger le management des projets dans la transversalité et la coopération en jour Jour 4
- De se questionner sur l'évolution et la transformation de nos collectivités et de l'action publique en jour Jour 5

Les agents concernés par cette formation sont les responsables de pôle et chefs de services, soit près d'une quarantaine d'agents territoriaux. Tout au long de cette formation, nous nous sommes demandés comment intégrer davantage les logiques de coopération et de transversalité dans les actions et modes de faire de nos collectivités ? Quels rôles les techniciens de collectivités en particulier les « managers » peuvent jouer pour y contribuer ? Quelles postures, compétences et méthodes « nouvelles » sont à mobiliser ? Avec une ambition : faire des responsables de nos collectivités des ressources au service de la coopération et la transversalité et amplifier nos transitions !

Fin 2023, la première journée de formation sur les fondamentaux a été organisé à Bournazel (*voir ci-dessous pour les autres journées*)

4.2.2 Organisation de 5 journées de la formation en partenariat avec le CNFPT

Après la première journée de la formation « du participatif au coopératif, manager à l'heure des transitions dans les collectivités territoriales » (*cf. paragraphe précédent*), les 5 autres journées de la formation se sont déroulées en 2024 et ont mobilisé près de 40 agents de nos communautés de communes lors de chaque journée :

- Journée 2 à Réalmont le 15 janvier (Communauté de Communes Centre Tarn) afin d'approfondir la question managériale à l'heure des transitions et (se)réinterroger sur la fonction et la posture du "manager", avec au programme :
 - Echanges et apports sur les compétences psychosociales, la posture professionnelle et la prise en compte des émotions.

- Exercices pratiques d'écoute active.
- Appropriation d'outils et de méthodes : accords toltèques, techniques de brise-glace, outils d'animation coopératifs et ludiques...
- Journée 3 à Valence d'Albigeois le 27 février (Communauté de Communes VAL 81) pour aborder la question du management des équipes dans la transversalité et la coopération, et notamment :
 - Echanges et apports sur la posture réflexive, la place des désaccords et des conflits dans la coopération.
 - Exercices pratiques et retour d'expériences autour du Codéveloppement.
 - Appropriation d'outils et de méthodes : débat mouvant, quadrant d'Ofman, arpentage et lecture collective, cercle de samoan...
- Journée 4 à Alban le 26 mars (Monts d'Alban et Villefrancois) pour voir comment manager les projets à l'heure des transitions, avec au programme :
 - Travaux sur le schéma de gouvernance d'un projet, d'un service ou même de la collectivité,
 - Apports théoriques pour faire émerger les conditions de la coopération,
 - Retour d'expérience sur le Design de Services par la communauté de communes Ouest Aveyron Communauté et son impact sur la manière de travailler les projets plus en coopération,
 - Appropriation d'outils et de méthodes : étapes de mise en place d'un projet de coopération, outils d'animation de la coopération, portrait collaboratif ...
- Journée 5 à Cap'Découverte le 14 mai (Carmausin Ségala) afin de se demander comment piloter et transformer l'action publique au service de la transition et de la résilience du territoire (en présence d'élus du territoire) :
 - Temps d'échanges pour initier une culture commune élus/agents sur l'approche systémique et la coopération,
 - Retour d'expérience d'une collectivité accompagné également par la Fabrique des Transitions sur une autre forme de pilotage et de management des transitions avec la Communauté de Communes du Val de Sarthe ainsi que le Pays Vallée de la Sarthe,
 - Présentation de pistes de travail pour la suite et échanges sur les conditions pour poursuivre (par EPCI),
 - Temps d'évaluation de la formation avec la participation de la direction régionale du CNFPT.
- Journée 6 « Bonus » le 27 juin au CNFPT à Albi ; proposée aux participants volontaires afin d'approfondir certains outils d'animation de la coopération :
 - Découvrir et identifier quels outils utiliser selon les objectifs participatifs ou en faveur de la coopération
 - Se mettre en situation d'animer plusieurs moments de coopération (réunions, ateliers...).

Au-delà des apprentissages partagés, ces journées permettent aussi l'émergence et la consolidation de collectifs de travail à plusieurs niveaux. A la fois au sein de chaque intercommunalité où ces espaces de discussion ne sont pas toujours existants, ainsi qu'entre collectivités dans une logique de "réseau territorial" à l'échelle du PETR. Ces temps ont par exemple permis aux participant·es de ressortir avec une meilleure connaissance du travail réel de leurs collègues, des difficultés et contraintes rencontrées par chacun·e, de problématiques existantes sur le territoire mais non connues de tous... Au final, il s'agit aussi de se donner du temps pour apprendre à coopérer et affiner petit à petit une culture partagée du collectif !





4.2.3 Organisation d'une rencontre « en tête à tête » avec Claude ONESTA

Pour alimenter ces réflexions et travaux en cours sur nos enjeux d'organisation et de transversalité, le Pôle Territorial a organisé le 26 avril 2024 à Cap Découverte une rencontre décalée et inspirante "en tête à tête" avec Claude ONESTA autour des questions de management collectif, de coopération et de "faire ensemble", et ce, spécifiquement à l'intention des élus et agents de nos collectivités (communes, EPCI).



Claude ONESTA, célèbre entraîneur de l'équipe de France de Handball entre 2001 et 2016, a mis en place de nombreuses transformations dans le sport de haut niveau autour des pratiques managériales et de la dimension collective des projets. Il est venu à notre rencontre pour partager son expérience, nous donner quelques clés et inspirer nos organisations pour nous rendre plus performants et résilients face aux défis actuels. Il a ainsi insisté sur plusieurs points clés :

- L'implication d'un maximum de personnes autour du projet est une des clés de réussite.
- Mettre l'humain au cœur de la démarche.
- Le management est avant tout un enjeu d'attention aux autres et notamment aux individus et aux relations humaines
- La place des désaccords voire des conflits dans nos organisations.
- Innover et se remettre en cause en permanence
- Confiance et responsabilité.



Cette rencontre qui a été pensée en complémentarité avec la formation sur le management et la coopération (cf. paragraphe précédent), a réuni 70 élu-es et agent-es des intercommunalités et communes du territoire.

4.2.4 Groupe d'élus référents à la transition écologique et la coopération

Dans le cadre de l'émergence de notre Fabrique Locale de Territoires en transition, un groupe réunissant plusieurs élu-es du territoire autour des enjeux de coopération et de l'organisation de nos collectivités a été animé en 2024. En effet, en articulation avec la formation des agents sur le management, il est important de constituer un groupe d'élus référents sur ces questions pour accompagner ces travaux. Ce groupe d'élus s'est ainsi réuni à 4 reprises avec l'appui de la Fabrique des Transitions pour :

- Jeudi 25/04 : Préparation de la rencontre avec Claude ONESTA et échanges de pratiques entre élus sur la coopération
- Vendredi 26/04 : Rencontre inspirante avec Claude ONESTA



- Lundi 06/05 : Debriefing de la rencontre avec Claude ONESTA et préparation de la journée 5 de formation avec agents.
- Mardi 14/05 : Participation à la formation Jour 5 pour échanger collectivement avec les agents sur les leviers à activer pour piloter différemment nos collectivités.

4.2.5 Animation de nos réseaux d'agents de développement et mise en réseau des acteurs

Dans le cadre de l'émergence de cette fabrique locale de territoires en transition, l'animation de réseaux d'agents de développement est importante pour permettre l'émergence de plus de coopération et de travail en co-construction entre nos collectivités.

Durant l'année 2024 nous avons poursuivi les mises en réseaux locaux suivants :

- Réseau des chargés de communication

Un réseau des chargés de communication des communautés de communes et des communes a été constitué. Il s'est réuni à plusieurs reprises. Chaque participant a pu présenter la structuration de son territoire en matière de transition écologique (agents, élus référents, outils de communication dédiés...).

Constat : Sur les territoires, diverses actions sont menées mais il n'existe pas de dénominateur ou de fil conducteur commun en matière de communication pour mettre en valeur ces initiatives.

Objectif : Créer une dynamique partagée de communication, porter en commun un récit sur le volet de la transition et capitaliser les initiatives locales qui fleurissent sur le territoire.

En 2024, un groupe d'échanges a été créée en ligne afin de faciliter les interactions entre les chargés de communication des territoires.

- Réseau des agents référents sur la transition écologique, PCAET ou développement durable

Le réseau des agents référents sur la transition écologique/PCAET s'est réuni à plusieurs reprises en 2024 avec l'appui du PETR, en particulier pour faire des temps de partage des actions en cours et des actualités de chacune des communautés de communes sur leur PCAET (10 septembre) ou encore lors d'un temps de présentation et de formation "pas à pas" à la prise en main de l'outil boussole de la transition écologique par la DDT Tarn (26 septembre).

Le groupe s'est également réuni à 4 reprises pour travailler spécifiquement sur le projet de récupération des eaux de pluie pour les ménages et collectivités (cf. *paragraphe dédié*).

- Réseau des chefs de projets PVD

Sur un rythme d'une rencontre tous les 2-3 mois, le Pôle Territorial propose aux chefs de projet PVD de se rencontrer pour un échange libre sur les actualités et les projets de chacun. Ce réseau vient en complément de la mise en réseau déjà proposée par la DDT. L'échelle du Pôle Territorial permet un échange entre territoires voisins et un partage d'informations en matière d'accompagnement financier des projets dans le cadre des contrats territoriaux portés par le Pôle.

- Réseau des DGS des 5 intercommunalités

En 2024, ce réseau s'est réuni 3 fois autour notamment du projet commun de formation des agents sur les questions de management par la coopération. Ces rencontres ont également été l'occasion d'évoquer des pistes d'actions communes comme la révision de la convention territoriale et la contractualisation de pactes territoriaux. Une des trois rencontres s'est tenu en présence des 5 présidents d'EPCI pour des échanges sur la prospective financière du PETR.

- Réseau des offices du tourisme du territoire

Les offices de tourisme se sont réunis à plusieurs reprises pour travailler en commun sur l'émergence du dispositif d'accompagnement des prestataires touristiques dans le cadre de Leader et pour échanger informations et actualités.

4.2.6 Révision de la convention territoriale

La convention territoriale précise les missions déléguées au Pôle territorial de l'Albigeois et des Bastides par les Communautés de Communes membres. Elle fixe la durée, l'étendue et les conditions financières de la délégation ainsi que les conditions dans lesquelles des services des Communautés de Communes membres pourraient être mis à la disposition du Pôle territorial de l'Albigeois et des Bastides. Quatre missions ont été confiées au Pôle Territorial :

1. Des missions de socle commun : Contractualisation (CRTE, CTO, LEADER...) ; Animation PCAET, PAT ; animation du Conseil de développement

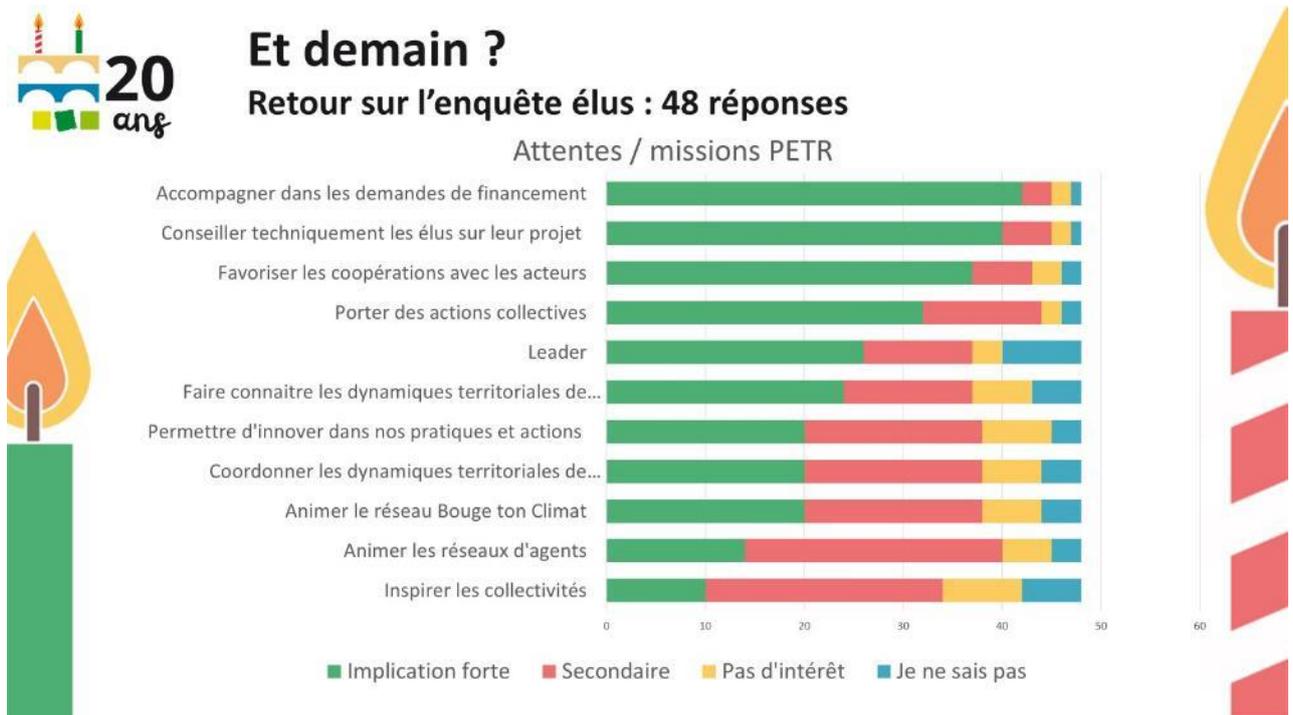
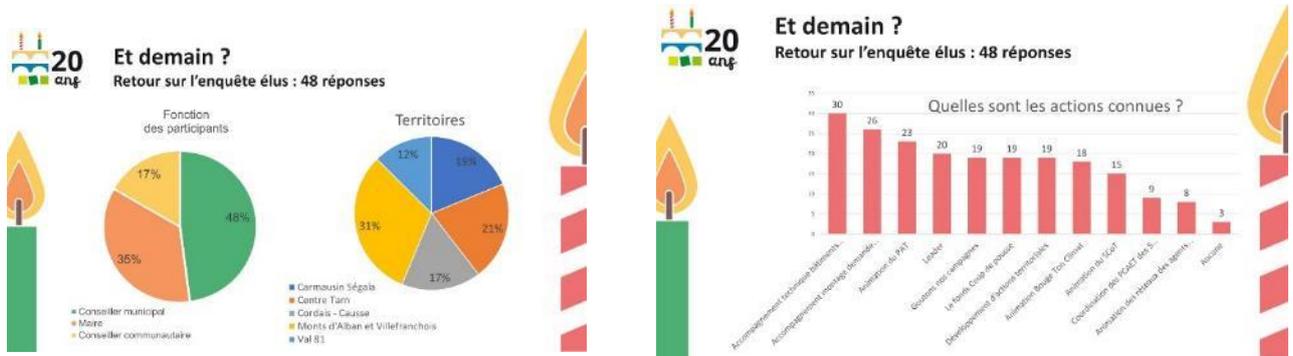
2. Des missions ponctuelles : Animation SCOT, Signalétique...
3. Des prestations de services
4. De la mutualisation

La convention territoriale doit faire l'objet d'une révision afin de tenir compte des évolutions des missions du PETR :

- Le travail sur la mobilisation citoyenne et l'accompagnement des initiatives citoyennes (bouge ton climat, coup de pousse...)
- Mise en réseau des agents : Référents développement durable, DGS, chargé de mission de communication, PVD...

Elle doit également prendre en compte d'autres modes de faire, d'organisation et de management des projets en accord avec les enjeux de transition qui nous invitent à un travail spécifique sur la coopération et l'organisation des équipes techniques pour créer ou renforcer les différentes transversalités nécessaires pour répondre à ces enjeux.

Ce travail spécifique s'est poursuivi en 2024 avec l'organisation d'un questionnaire à destination de l'ensemble des élus du territoire pour recueillir leurs attentes et besoins vis-à-vis des missions du PETR. Les principaux enseignements de cette enquête sont présentés ci-dessous



4.3 Le Projet Alimentaire Territorial

Le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides est impliqué depuis de nombreuses années dans la structuration, l'organisation et l'animation des circuits courts.

A partir de 2016, le territoire s'est fixé pour objectif de construire collectivement un Projet Alimentaire Territorial, tel qu'il est défini par la loi d'avenir pour l'agriculture d'octobre 2014. Une première stratégie territoriale a été menée pour la période 2017-2020 donnant lieu à une reconnaissance et la labélisation PAT par le ministère de l'agriculture en 2019.

Une seconde stratégie a été développée pour la période 2021 – 2026 avec une labellisation du PAT niveau 2.

Le PAT réunit de nombreux partenaires qui portent et contribuent aux différents plans d'actions qui ont été mis en place.

Suite au départ début 2024 de la chargée de mission, une nouvelle personne a été recrutée sur ce poste pour un contrat de 3 ans renouvelable. Cette année a été marquée par :

- Une démarche d'évaluation et de priorisation des nouveaux enjeux
- La réponse à deux appels à projets : PAT de niveau 2 et ADEME
- Des actions coordonnées par le PETR et l'ouverture de nouveaux chantiers thématiques

4.3.1 Finalisation du 3^{ème} plan d'action et démarche d'évaluation à mi-parcours

En accord avec la stratégie 2021 – 2026, un plan de 24 actions avait été construit pour répondre à l'appel à projets de France Relance « Consolidation des PAT » pour la période 2022-2023. Le Pôle Territorial avait déposé un dossier unique auprès de la DRAAF intégrant l'ensemble des actions, porté par quinze partenaires. Le début d'année 2024 a permis une évaluation du programme d'actions et la finalisation de son suivi administratif.

Les objectifs de cette démarche étaient de :

- Recueillir l'avis des partenaires sur la gouvernance et l'impact du PAT
- Sonder les partenaires sur leur implication dans le PAT et les envies de faire
- Identifier les actions à poursuivre/construire
- Adapter le PAT aux enjeux actuels du territoire

Les outils :

- Des rencontres avec chaque EPCI afin de faire l'évaluation du programme, récolter les volontés politiques pour les prochaines années et les enjeux sur chaque territoire.
- Un questionnaire pour l'ensemble des partenaires
- Des groupes de travail pour échanger sur les poursuites au vu des retours collectés et coconstruire la suite du PAT
- Un comité de pilotage afin d'entériner la poursuite et les actions
-

La chargée de mission du PAT ayant annoncé son départ au mois de février, le calendrier prévisionnel a été bousculé. Les élus ont souhaité prendre le temps de réaffirmer les priorités politiques et construire la poursuite du PAT avec le ou la remplaçant.e.

Entretien avec chaque communauté de communes

Une trame d'entretien a été réalisée afin de pouvoir :

- Rappeler les actions mises en place par la communauté de communes et les partenaires sur son territoire
- Recueillir l'évaluation du programme : les enseignements des actions menées, les difficultés rencontrées, la gouvernance, l'impact sur le territoire
- Echanger sur l'intérêt politique pour des sujets émergents identifiés
- Construire la poursuite de programme : projets en cours, besoins identifiés et priorités politiques

Les rencontres se sont déroulées sur 2 mois suivant le planning suivant :

- 23 janvier : Val 81 : 4 élus dont le président
- 31 janvier : Cordais et Causse : 4 élus dont le président
- 13 février : Carmausin Ségala : 2 élus et 3 agents
- 28 février : Centre Tarn : 2 élus dont le président et 3 agents
- 4 mars : Monts d'Alban et du Villefranchois : 2 élus dont le président et 2 agents

Ces échanges ont permis de construire les forces et faiblesses du dispositif PAT :

<u>Forces</u>	<u>Faiblesses</u>
- Projets avec de nombreux agents des CC	- Peu de portage politique
- Projets transversaux inter-service	- Pas de projet structurant
- Partenaires impliqués et de + en + nombreux	- Mobilisation difficile des agriculteurs
- Financements multiples	- Pas de lien avec le bassin de vie d'Albi
- Reconnaissance de l'état	- Pas d'intégration de la chargée de mission au sein des CC
- Opportunités de financement	- Conjoncture économique défavorable
- Mobilisation de la population	- Des projets qui ne sont pas en lien avec les compétences des CC
	- Manque de moyen humain au sein des CC

La stratégie du PAT comporte 6 axes stratégiques et 18 sous-axes. Ces rencontres ont fait apparaître des axes stratégiques qui apparaissent prioritaires pour la fin de la mandature. Nous distinguons cinq axes communs à l'ensemble des communautés de communes :

- Accompagner les restaurants collectifs en gestion directe et concédée
- Favoriser la transmission et la reprise des exploitations
- Préserver le foncier agricole
- Lutter contre la précarité alimentaire
- Sensibiliser les consommateurs

Certains axes ont été cités prioritaires seulement dans une intercommunalité :

- Accompagner les producteurs en vente directe (carmausin Ségala)
- Amplifier le changement de pratiques et l'agroécologie (Monts d'Alban et du Villefranchois)
- Lutter contre le gaspillage alimentaire (Centre Tarn)

Lors d'une réunion de bureau du PETR, les élus considèrent que l'ensemble de ces 8 enjeux peuvent être considérés comme prioritaires sur l'ensemble du territoire du PETR

Il est présenté alors les pistes d'actions pour chaque enjeu ainsi qu'un radar territorial permettant d'appréhender la maturité du territoire sur ce thème, les ressources nécessaires pour mener à bien des actions, et les opportunités disponibles.

Réalisation d'un questionnaire auprès des partenaires

Nous avons souhaité recueillir l'avis et les envies d'agir des partenaires qui ont participé au PAT. Pour cela, un questionnaire en ligne a été créé, en plusieurs catégories :

- Mise en œuvre de la stratégie
- La gouvernance
- La dynamique partenariale
- Les envies pour la suite

Nous avons eu 12 réponses aux questionnaires sur les 14 partenaires qui ont mis en place des actions. Plusieurs axes d'amélioration et attentes ont été exprimés concernant la recherche de financements et le développement d'actions collectives entre partenaires.

4.3.2 Un 4^{ème} plan d'action et deux nouveaux appels à projet pour le PAT

En accord avec la stratégie 2021 – 2026 et suite au plan de 24 actions qui a été construit pour répondre à l'appel à projet de France Relance « Consolidation des PAT » pour la période 2022-2023, un 4^{ème} programme d'action a été constitué suite à l'arrivée de la nouvelle chargée de mission et en lien avec un nouvel appel à projet de la DRAAF « Structuration des PAT de niveau 2 ».

Le Pôle Territorial a déposé un dossier unique le 15 septembre 2024 auprès de la DRAAF, au sein duquel 8 actions ont été retenues :

Axe(s) concerné(s)	Actions	Porteur du projet
Augmenter la qualité de la restauration collective	Accompagnement de restaurants collectifs dans des démarches de progression pour augmenter et pérenniser un approvisionnement local et biologique - coordination & animation (salaire) et prestations en fonction des besoins (gaspillage alimentaire, formations, nutrition, diagnostic, conseil...)	PETR Albigeois et Bastides
Conserver et diversifier l'autonomie alimentaire du territoire	Formation d'élus et habitants sur le "porte-à-porte" transmissibilité avec le CIVAM 35	PETR Albigeois et Bastides
Rendre accessible à tous une alimentation saine et de qualité	Programme d'animations : - Ateliers cuisines thématiques mensuels au centre social - Ateliers avec une école par an - Escage Game "les oubliés du frigo" Et achat d'une cuisine pédagogique comme support d'animation Achat de matériel pour la valorisation des productions du jardin partagé de la CASA	CC Carmausin-Ségala
	Ateliers d'éducation à l'alimentation avec construction d'une mallette pédagogique et formation des personnels sur l'alimentation durable et tarnaise	CPIE du pays Tarnais
	Ateliers-cuisine auprès de publics en situation de précarité pour concilier alimentation équilibrée et petit budget, avec les acteurs de la solidarité alimentaire (resto du cœur, secours populaire, catholique...)	CC Monts d'Alban et du Villefranchois
	Programme d'animations et d'ateliers impliquant les personnes en situation de précarité en partenariat avec les producteurs, associations d'aide alimentaire et travailleurs sociaux du territoire	CIVAM Cordais (Cordais et Causses)
	Evènement annuel "Goûtons nos campagnes"	PETR Albigeois et Bastides
Développer les circuits-courts	Actions de valorisation des circuits-courts de proximité : création d'un outil en commun déclinable sur chaque CC + opération le goût d'ici et enveloppe pour répliquabilité	CC Monts d'Alban
		PETR Albigeois et Bastides

Ces actions seront réalisées sur une période de 3 ans. Des conventions de partenariats entre le PETR (porteur de PAT) et les partenaires seront réalisées. Le PETR sera en charge du suivi administratif, de la coordination et la mise en œuvre d'une partie de ces actions. Il participera également aux actions déployées par les partenaires.

En dehors du cadre de cette candidature, le PETR coordonne également dans le cadre du PAT la réponse à un appel à projet de l'ADEME intitulé « Changement des comportements vers la sobriété » autour de la réduction du gaspillage alimentaire, avec trois collectivités engagées. Celui-ci nous permettra de bénéficier d'un accompagnement sur une phase de maturation du projet pendant 5 mois.

4.3.3 Zoom sur les actions coordonnées par le PETR

Dans le cadre du PAT, le PETR porte des actions collectives et accompagne également des initiatives locales, dont certaines ont pu faire l'objet d'un financement dans le cadre de l'appel à projet pour les PAT de niveau 2.

- **Porte-à-porte transmissibilité sur le Cordais et le Causse**

Au niveau de la Communauté de communes du Cordais et du Causse, un groupe d'élus, citoyens et d'agriculteurs a décidé de se saisir de la problématique de transmission agricole et souhaite engager une démarche "d'aller vers" visant à rencontrer des agriculteurs proches de la retraite, afin de les sensibiliser et

les aider dans leurs démarches pour éviter que les exploitations partent à l'agrandissement et assurer ainsi leur pérennité. A travers cette démarche, il s'agit de former, d'organiser et d'accompagner le collectif à réaliser des rencontres avec des agriculteurs pour lesquels les questions de transmission ou reprise de leur exploitation se posent.

Aujourd'hui, la chargée de mission PAT les accompagne travers plusieurs actions :

- L'organisation d'une rencontre, à l'occasion de l'évènement "Goûtons nos campagnes", avec des agriculteurs ayant déjà cédé leur exploitation, pour se familiariser avec les termes, les parcours et les freins qui ont pu être rencontrés.
- L'intervention conjointe de la Chambre d'agriculture du Tarn et de l'Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural du Tarn (ADEART), pour présenter les dispositifs d'accompagnement des agriculteurs qui souhaitent transmettre.
- L'organisation d'une formation avec le CIVAM35 qui a déployé cette action sur son territoire pour comprendre les enjeux du porte-à-porte et accompagner la structuration de la démarche, avec des expérimentations.

L'objectif, à terme, est de déployer cette démarche en accompagnant le développement de groupes/réseaux de veille et accompagnement sur les autres communautés de communes.

- **Accompagnement de la SICA de Vaour**

La SICA de Vaour est un atelier de découpe multi-activités qui rencontre actuellement des difficultés avec une perte de visibilité et de dynamique. Le PETR a sollicité différents partenaires institutionnels pour connaître les possibilités de soutien vis-à-vis de cet outil et propose un accompagnement technique au groupe composé d'un adhérent et de deux citoyens qui s'est progressivement mis en place pour identifier des pistes d'action : recherche de nouveaux adhérents, appel au sociétariat, mise en place d'une SCIC pour la contribution de communes, etc.

- **Démarche de bilan et rencontre individuelle avec les établissements de restauration collective**

Depuis plusieurs années, des formations à destination des cuisiniers la restauration collective ont été organisées. Un essoufflement a été constaté avec une plus grande difficulté à les mobiliser sur ces temps. Ainsi, avant d'engager de nouvelles actions, la chargée de mission a initié fin 2024 une démarche de bilan qui doit permettre, via la rencontre des établissements et un questionnaire, d'identifier leurs besoins et attentes vis-à-vis du PAT. Celle-ci doit être finalisée d'ici le mois de mars 2025.

En fonction de ces retours, plusieurs actions pourront être mises en place :

- Structuration d'un programme d'accompagnement individuel de quelques établissements
- Groupe d'échange entre pairs : mutualisation de fiches techniques, du sourcing, coordination des menus, etc.
- Nouvelles formations

- **Goûtons nos campagnes**



« Goûtons nos campagnes » est une fête de la transition agricole et alimentaire qui est l'occasion de montrer l'ensemble des initiatives engagées sur le territoire et faire prendre conscience aux habitants des évolutions en cours. L'ambition est de réunir l'ensemble des partenaires du PAT et au-delà.

Une 3^{ème} édition de l'évènement a eu lieu du 11 au 20 octobre 2024. La mobilisation des partenaires a été réalisée via un appel à participation communiqué de façon large à tous les acteurs du territoire (cafés associatifs, compagnies culturelles, chambres consulaires, exploitations agricoles...). Le PETR a coordonné la construction du programme et la stratégie de communication.

Au total, 10 partenaires ont participé à l'organisation d'une vingtaine d'animations sur

tout le territoire : visites de fermes, ateliers-cuisines, conférences, balades, spectacles, etc.



Le bilan, réalisé le 26 novembre, a confirmé l'importance de cet évènement qui est facteur de lien social, d'inclusion et permet de sensibiliser les habitants. Les partenaires ont témoigné d'une grande satisfaction et un nouveau cadre de travail a été établi pour préparer l'édition de 2025.

- **Deux nouveaux chantiers pour le PAT**

Le PAT se lance, fin 2024, dans deux nouveaux chantiers :

- **Un état de lieux de la précarité alimentaire** : celui-ci vise à mieux connaître les situations de précarité, à recenser les acteurs et les initiatives sur le territoire et à identifier des pistes d'actions. La méthodologie a été proposée aux référents de chaque collectivité et sera lancée en début d'année 2025. L'objectif est de mobiliser tous les acteurs sociaux (EVS, associations d'aide alimentaire, CCAS, Emmaüs, etc.) pour définir un programme d'action commun.
- **Une stratégie foncière pour le PAT** : jusqu'ici, quelques actions ponctuelles ont été engagées sur les questions du foncier, de l'installation et de la transmission, en fonction des opportunités de financement. Or, plusieurs limites ont été soulevées comme le manque d'outils de préservation (ZAP, PAEN), une connaissance partielle voire inexistante des dynamiques foncières, l'absence de liens avec la SAFER, une faible articulation du PAT avec les documents de planification ou encore des cadres d'intervention foncière qui sont flous. Un travail s'engage pour définir, avec les élus et les partenaires, une stratégie foncière qui pourra se traduire par un cadre commun avec des outils déclinables sur les différentes collectivités.

- **Gouvernance**

En 2024, les instances constitutives de la gouvernance du PAT n'ont pas été réunies. Un comité de pilotage sera organisé sur le début d'année 2024, incluant l'ensemble des partenaires institutionnels.

D'un point de vue technique, des groupes de travail seront réunies en 2025 selon les projets, avec la participation des référents techniques au sein des collectivités et de certains partenaires, sur les thématiques suivantes :

- Circuits-courts
- Gaspillage alimentaire
- Foncier, installation & transmission
- Education et sensibilisation
- Restauration collective

En parallèle, le PETR participe à deux réseaux en lien avec d'autres territoires :

- Le réseau InterPAT du Tarn : deux réunions ont eu lieu en 2024 pour structurer le fonctionnement du réseau.
- Le groupe d'échange entre PAT frontaliers avec le PAT du Pays Midi Quercy et le PAT du Ouest Aveyron Communauté : une première rencontre a été organisée le 11/12 avec un temps dédié à l'interconnaissance des actions respectives de chaque PAT

4.4 La transition agricole

4.4.1 L'émergence d'une filière chanvre

Dans une optique de transition agricole et de valorisation des ressources locales, le Pôle Territorial s'interroge sur les possibilités et les capacités du territoire à développer une filière chanvre. En 2023 la Chambre d'Agriculture du Tarn a réalisé une étude d'opportunité spécifique au territoire.

Dans la suite de cette démarche, une visite de la coopérative Virgocoop, installée à Caylus (82), repérée comme le principal acteur agissant sur la filière (production et transformation) à l'échelle local, a été organisée le 30 avril 2024 avec une dizaine d'acteurs locaux.

La démarche de prospection a été poursuivie auprès des différents acteurs du secteur, en collaboration avec la communauté d'agglomération d'Albi, intéressée par ce projet dans le cadre de Territoire d'industrie.

4.4.2 Le démonstrateur territorial pour amplifier les pratiques d'agriculture de conservation des sols

En décembre 2022, le syndicat mixte du bassin versant Tarn Aval a déposé le projet intitulé « dispositif territorial pour favoriser la transition vers une agriculture de conservation des sols » à la candidature de l'appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires » France 2030. En mai 2023, le projet est désigné lauréat par la Banque des Territoires et peut donc entrer en phase de maturation.

Ce projet a pour ambition de lever les freins à la transition agroécologique en proposant aux agriculteur.rices du bassin versant un accompagnement technique renforcé et gratuit, ainsi qu'une prise en charge des surcoûts induits par les nouvelles pratiques expérimentées (équipement en semoirs, semences de couverts végétaux, apports de matières organiques essentiellement issues de déchets verts, prestations ponctuelles d'entrepreneurs agricoles) durant une phase de transition s'étalant sur 3 ans. L'agriculture de conservation des sols est la pratique agroécologique qui sera proposée dans cette accompagnement, au vu de ses nombreux bénéfices tels que la diminution de l'érosion des sols, un meilleur fonctionnement hydrique des sols, une plus importante captation de CO2 et une vie du sol enrichit.

Le Pôle Territorial, engagé dans la transition agricole et écologique via la coordination du PAT et des PCAET intercommunaux, est identifié depuis le début comme un partenaire publique important pour faire partie du consortium. En 2024, ce partenariat s'est concrétisé par la participation aux différents temps de travail avec le syndicat Tarn Aval dans le cadre du consortium de maturation. Une rencontre avec l'ensemble des présidents des collectivités concernés a été organisée pour déterminer leur modalité et niveau de contribution au dispositif.

4.5 Pactes territoriaux ANAH

Cette année 2024, le Pôle Territorial a mis en place une animation spécifique à l'émergence de pactes territoriaux sur nos territoires.

Plusieurs réunions spécifiques ont été proposées avec la participation des élus et agents référents des EPCI :

- Le 22/07 à Taïx :
 - o Présentation du dispositif Pacte Territorial France Rénov
 - o Etat de la situation dans le Tarn et sur le territoire du PETR
 - o Scenarios envisageables
- Le 09/09, rencontre avec le président du Département du Tarn pour échanger sur la position du département qui porte le guichet unique de la rénovation

- Le 23/09 en conseil syndical :
 - o restitution des échanges et du positionnement du département du Tarn
 - o organisation des pactes territoriaux sur le territoire
- Le 08/10 à la préfecture du Tarn afin de prendre connaissance des dernières actualités sur ce dispositif et permettre un premier échange avec les services de l'état sur les projets du territoire ;
- Le 05/11 nouvelle rencontre avec le Président du Département du Tarn. L'objectif de cette rencontre était de convenir des missions exercées par le Département ou confiées à un partenaire (ADIL ?) sur lesquelles nos communautés de communes peuvent s'appuyer pour leur Espace Conseil France Rénov (ECFR) dans le cadre d'un pacte territorial. Cette rencontre s'est suivie d'une rencontre avec l'ADIL, positionné comme la porte d'entrée du conseil et de l'information habitat
- 13/11 Organisation d'une rencontre technique avec les techniciens de chaque EPCI et la directrice de l'ADIL pour définir les modalités d'une convention de partenariat entre les EPCI porteur d'un Pacte Territorial et l'ADIL.

Ce travail s'est également appuyé sur l'organisation d'échange avec d'autres territoires plus expérimentés comme le Pays Haute Terre d'oc ou le Pays Midi Quercy. Les échanges avec les directeurs ou les agents en charge du pilotage des stratégies d'accompagnement des habitants sur la rénovation énergétique a permis de définir plus précisément les scénarios et modalités de mise en œuvre sur le territoire.

A l'issue de cette animation, l'ensemble des communautés de communes du PETR s'est montré intéressé pour mettre en œuvre un pacte. 3 projets semblent émerger :

- Un dispositif qui regroupe la 3VCT, la CCMAV et Val 81
- Un dispositif sur la 3CS
- Un dispositif sur la 4C

5 ACTIONS THEMATIQUES

5.1 Réseau des Offices de Tourisme et actions communes de promotion

5.1.1 L'application *Légendes du Tarn*

Le PETR de l'Albigeois et des Bastides vise la promotion du territoire et le développement de l'économie touristique de manière concertée et coordonnée avec les Offices de Tourisme des 5 territoires qui le composent et l'Office de Tourisme d'Albi. Ces structures constituent depuis plusieurs années maintenant le réseau des OT situés sur le PETR.

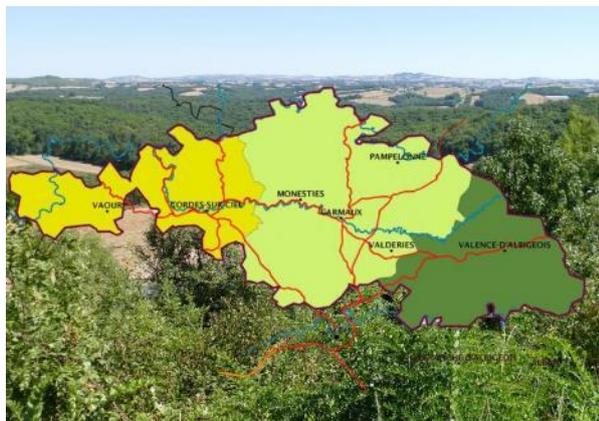
En 2024, l'application « Les légendes du Tarn » a été téléchargée 1126 fois. Un travail important de communication a été fait via les réseaux sociaux et un communiqué de presse.

5.1.2 La formation des prestataires touristiques

Le réseau a aussi travaillé sur la mise en œuvre de deux parcours de formation à destination des prestataires touristiques sur les sujets du développement durable et du numérique. Ces deux parcours sont en cours de construction. Ils devraient démarrer fin 2025.

5.2 Habitat et Urbanisme

5.2.1 Accompagnement du SCOT du Carmausin, Ségala, Causse et Cordais :



Une convention de prestation de service a été signée entre le syndicat mixte du SCoT et le Pôle Territorial afin de mobiliser son ingénierie pour l'élaboration, le suivi et l'animation du schéma.

Au cours de l'année 2024, 5 comités syndicaux ont été organisés. La loi Climat et Résilience, son objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette) et sa traduction dans la révision du SRADDET Occitanie (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), aura été à l'ordre du jour de la plupart d'entre eux.

La mission d'animation a également été consacrée au suivi des procédures de documents d'urbanisme locaux avec la participation aux diverses réunions de travail et des réunions des personnes publiques associées (PLUi Cordais et Causse, Cagnac-les-Mines, Taïx, Valderiès, Sainte-Croix, Tanus, futur PLU groupé de Saussenac-Sérénac-Saint Grégoire...) et l'assistance technique du SCoT.

En tant que Personnes Publique Associée, le SCoT a été saisi à deux reprises en 2024 :

- Elaboration du PLU de Tanus
- Elaboration du PLUi de la communauté de communes du Cordais et du Causse

Chacune de ces procédures a été présentée au membre du comité syndical avec une proposition d'avis au regard des objectifs fixés dans le Document d'Orientations et d'Objectifs du SCoT.

Enfin, le dernier comité syndical du 14 octobre a prescrit la révision du schéma de cohérence territoriale afin de répondre à de nouveaux défis :

- Prendre en compte les **évolutions territoriales** : Le périmètre de la communauté de communes du Cordais et du Causse s'est étendu à 5 nouvelles communes qu'il convient d'intégrer au SCoT
- Mettre le SCoT en conformité avec les dernières évolutions réglementaires :
 - **Un SCoT à "moderniser"** : Depuis 2019, plusieurs ordonnances et décrets sont venus modifier la structure et le contenu thématique des SCoT.
 - **Un SCoT à "climatiser"** : La schéma révisé devra intégrer des dispositions de la Loi Climat et Résilience et de son objectif de trajectoire "Zéro Artificialisation Nette" (ZAN) avec un objectif de sobriété foncière programmé à l'horizon 2050.

Les travaux de révision débuteront en 2025.

A noter que d'ici le 4 mars 2025, le bilan à 6 ans devra être produit conformément aux dispositions de l'article L143-28 du Code de l'Urbanisme (à défaut de cette délibération, le SCoT devient caduc !).

ANNEXES

6 ANNEXE 1 : LISTE DES MEMBRES DU SYNDICAT AU 31/12/2024

(Titulaire en vert – suppléants en orange)

EPCI	Titre	Prénom	Nom	Membre du bureau
CC Centre Tarn	M.	Sylvian	CALS	1 ^{er} Vice-Président
CC Centre Tarn	M.	Jean-Luc	CANTALOUBE	Membre du Bureau
CC Centre Tarn	M.	Jean-Claude	MADAULE	
CC Centre Tarn	Mme	Marie-Claude	ROLLAND	5 ^{ème} Vice-Présidente
CC Centre Tarn	M.	Pascal	THIERY	
CC Centre Tarn	M.	Serge	BOURREL	
CC Centre Tarn	M.	Alain	BOYER	
CC Centre Tarn	M.	Jean Pierre	LESCURE	
CC Monts d'Alban Villefranchois	M.	Bruno	BOUSQUET	
CC Monts d'Alban Villefranchois	M.	Patrick	CARAYON	Membre du Bureau
CC Monts d'Alban Villefranchois	M.	Jean-Luc	ESPITALIER	Président
CC Monts d'Alban Villefranchois	M.	Bernard	LAFON	
CC Monts d'Alban Villefranchois	Mme	Sandrine	SANDRAL	
CC Cordais Causse	M.	Barnard	TRESSOL	
CC Cordais Causse	M.	Bernard	BOUVIER	Membre du Bureau
CC Cordais Causse	Mme	Sylvie	GRAVIER	4 ^{ème} Vice-Présidente
CC Cordais Causse	Mme	Laurence	POILLERAT	
CC Cordais Causse	M.	Benoit	OURLIAC	
CC VAL 81	M.	Claude	CRAYSSAC	
CC VAL 81	M.	Guy	GAVALDA	3 ^{ème} Vice-Président
CC VAL 81	Mme	Myriam	VIGROUX	Membre du Bureau
CC VAL 81	Mme	Christine	FARSSAC	
CC VAL 81	M.	Didier	ROUDIER	
CC Carmausin Ségala	Mme	Christine	BARRILLIOT	
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-Louis	BOUSQUET	
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-Marc	CINTAS	
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-Claude	CLERGUE	2 ^{ème} Vice-Président
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-Marc	BALARAN	6 ^{ème} Vice-Président
CC Carmausin Ségala	Mme	Françoise	EMERIAUD	
CC Carmausin Ségala	M.	Christian	PUECH	Membre du Bureau
CC Carmausin Ségala	Mme	Fatima	SELAM	
CC Carmausin Ségala	M.	Didier	SOMEN	Membre du Bureau
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-Marc	SENGES	
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-François	KOWALIK	
CC Carmausin Ségala	M.	Denis	MARTY	
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-Michel	SIBRA	
CC Carmausin Ségala	M.	Régis	TESSON	